



Message de condoléances de S.M le Roi au Serviteur des Lieux Saints de l'Islam suite au décès de SAR la Princesse Al-Jawhara bint Abdelaziz Ibn Abdel-Rahman Al-Saoud

Page 4

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH N°: 9869

Lundi 13 Mars 2023

## L'Afrique ne peut être mieux servie que par les Africains eux-mêmes

*Une constante de la judicieuse stratégie du Maroc menée par Sa Majesté le Roi*



Youssef Aïdi : *En marge du débat autour de la promotion d'une zone de libre échange dans le continent, les Africains sont préoccupés par la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale des pays membres de l'UA, par la sécurité alimentaire et la sécurité énergétique et, ce sont, là, les questions cruciales soulevées par Sa Majesté le Roi*

Pages 2-3

Omar Zniber : *L'Algérie a la responsabilité de garantir un accès humanitaire aux camps de Tindouf*



Page 5

Le contraste de la facon de anti-marocaine en France



Page 4

Ligue des champions

En démonstration à Luanda le Wydad de Casablanca, fait un grand pas vers les quarts



Page 23

# L'Afrique ne peut être mieux servie que par les Africains eux-mêmes

*Une constante de la judicieuse stratégie du Maroc menée par Sa Majesté le Roi*

# Actualité



Parmi les plus grandes constantes conjoncturelles de la diplomatie marocaine tracée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI dès le début de son règne figurent en bonne place les partenariats diversifiés et multisectoriels Sud-Sud et la politique d'ouverture –ou plutôt de réouverture du Royaume- sur sa profondeur et ses prolongements africains, une doctrine prodigieuse selon laquelle, par ailleurs, «l'Afrique doit faire confiance à l'Afrique» en veillant fortement et résolument à prendre en main son destin.

« Nous appelons de nos vœux une Afrique entreprenante et audacieuse relevant ses défis et les transformant en opportunités », avait solennellement proclamé Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

C'est précisément dans le cadre de ce nouveau modèle de diplomatie qui –ce n'est pas un hasard- va de pair avec le tracé conçu par le Souverain concernant le nouveau modèle de développement à l'échelon national sur lequel planche tant bien que mal l'équipe gouverne-

“  
*Nous appelons de nos vœux, une Afrique entreprenante et audacieuse relevant ses défis et les transformant en opportunités, avait solennellement proclamé Sa Majesté le Roi Mohammed VI*

mentale, qu'une délégation du Parlement marocain prend part, du 6 au 17 mars, aux travaux des commissions permanentes du parlement panafricain qui se tiennent au siège de l'Institution législative continentale à Midrand en Afrique du Sud.

Le président du Groupe socialiste à la Chambre des conseillers, Youssef Aïdi, par ailleurs coordinateur de la section parlementaire marocaine, ayant participé aux travaux de l'Instance panafricaine, aux côtés de députés et conseillers représentant différents partis politiques, a été l'invité de la chaîne de télévision «MEDI 1 TV».

Aux cours de cet entretien qui s'est essentiellement articulé autour de l'activation et la promotion de la zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF), le conseiller parlementaire itihadi a indiqué que la réunion de la Commission du commerce, des douanes et de l'immigration qui se tient dans le cadre de la séance des commissions permanentes de la sixième législature du PAP est à la fois une réunion formelle du fait

qu'elle se tient quatre fois par an en vertu du règlement de l'UA et circonstancielle eu égard à la thématique sur laquelle se focalisent ses discussions en cohérence avec les recommandations du dernier sommet africain.

A ce propos, il a évoqué le Discours prononcé par Sa Majesté le Roi en 2013 en Côte d'Ivoire qui avait mis l'accent sur la nécessité cruciale de la prise en charge des affaires africaines par les Africains eux-mêmes.

Youssef Aïdi a mis en avant, dans ce sens, que cette réflexion Royale traduit assurément l'option opportune de la création de cette zone de libre-échange car elle provient objectivement de l'observation de la situation du continent africain qui dispose de grandes richesses naturelles, de prometteuses potentialités économiques et d'un atout démographique considérable à même d'assurer une certaine souveraineté économique et politique et la capacité de la maîtrise de ses partenariats et d'établir des coalitions garantissant son épanouissement commun.

Le président du Groupe socialiste à la Chambre des conseillers et coordinateur de la section parlementaire marocaine de l'UA a précisé que les commissions thématiques bien qu'elles se débattent en faveur de la mise en œuvre d'une zone de libre-échange africaine, se heurtent à certaines réticences et certaines manœuvres mystérieusement opposées à cette grande entreprise d'autant que l'Institution parlementaire africaine n'a pas encore la compétence d'émettre des résolutions à caractère contraignant pour les Etats membres. Cela, a-t-il ajouté, dépend de l'aboutissement du processus de ratification du protocole de Malabu qui pourrait favoriser une avancée qualitative à même de conférer à la législation continentale africaine le caractère contraignant nécessaire pour la mise en place de projets communautaires aussi opportuns que pertinents.

S'agissant de l'importance de la présence agissante du Royaume du Maroc dans l'émergence de la communauté africaine comme puissance continentale pesant de son poids dans la configuration géostratégique, démographique et économique sur l'échiquier international, le conseiller parlementaire usfpéiste Youssef Aïdi a souligné que le Maroc puise sa force dans son référentiel historique fondé sur la position intransigeante de Feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, précurseur de l'Unité africaine et l'un des premiers fondateurs de cet ensemble continental de même que sur la place centrale qu'a assise Feu Hassan II dans tout le processus de création de l'Organisation de l'unité africaine, action perpétuée par Sa Majesté le

Roi Mohammed VI qui n'a cessé de se déployer en faveur de l'épanouissement du continent, du développement des pays africains et de la mise en place d'une réelle coopération et de partenariats égaux fructueux mettant en relief la pertinence du dialogue et des échanges Sud-Sud.

Interrogé sur le climat dans lequel se distingue la participation de la partie marocaine, Youssef Aïdi a mis en exergue le capital respect et crédibilité, prévalu dans la présence de notre pays au milieu des différents rouages de l'Institution panafricaine.

Là-dessus, concernant l'action de la délégation marocaine sur une terre foncièrement hostile à la cause nationale, l'Afrique du Sud étant, au côté de l'Algérie, l'un des grands soutiens à la thèse séparatiste de la bande des mercenaires du polisarario, le parlementaire itihadi a mis en avant l'appui grandissant manifesté par la majorité écrasante des pays africains au Royaume quant à la question de son intégrité territoriale et à sa politique africaine. Il a évoqué, à cet égard, les manœuvres et coups bas ourdis par les ennemis du Royaume, tentatives totalement infructueuses devant la vigilance et la sagesse des acteurs marocains et de leurs partenaires et soutiens à travers le continent.

Dans ce contexte, développe Youssef Aïdi, le Royaume se distingue clairement par l'adoption inconditionnelle des principes de souveraineté, d'indépendance politique et d'autonomie économique pronés par l'organisation panafricaine et se présente de ce fait comme l'un des leaders de la

lutte menée pour l'affranchissement total du joug de la dépendance et de l'alignement sur telle ou telle politique venue d'ailleurs, ajoutant en outre qu'à cet effet notre pays manifeste son attachement à la création de la zone de libre échange, sujet central des travaux de cette réunion.

De ce fait, les nuisances perpétrées par certaines parties, par ailleurs minoritaires et de plus en plus isolées sur la scène africaine, s'avèrent très insignifiantes, a-t-il relevé, d'autant que le Royaume a réalisé des avancées diplomatiques grandioses traduites par la position quasi unanime des pays africains favorable au plan d'autonomie proposé par le Maroc, entériné par les Nations unies et approuvé par la majorité écrasante



*Youssef Aïdi a mis en avant l'appui grandissant manifesté par la majorité écrasante des pays africains au Royaume quant à la question de son intégrité territoriale et à sa politique africaine*

des composantes de la communauté internationale.

Certes les ennemis du Royaume déploient tous les stratagèmes et manœuvres visant l'exclusion et la marginalisation de notre pays au niveau des instances et structures de l'Union africaine, mais grâce à la vigilance tenace et à l'action diplomatique à la fois douce et pragmatique chapeauté par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Royaume parvient progressivement à se frayer des positions importantes et décisives dans les instances les plus pertinentes de l'organisation panafricaine.

D'autre part abordant la place cruciale prioritaire qu'occupe la défense de la Cause nationale dans les débats et discussions à travers l'ensemble des instances de l'Institution panafricaine, le coordinateur de la section parlementaire marocaine a mis en relief la position favorable quasi-unanime des pays membres du fait de la justesse, la légalité internationale et la légitimité historique mais aussi du sérieux et de la crédibilité qui caractérisent le plaidoyer marocain, intransigent quant à l'interdépendance de la coopération du Royaume avec l'observation objective de la légitimité de la question de son intégrité territoriale...

L'entretien accordé par Youssef Aïdi à Medi 1 TV n'a pas, en tout état de cause, manqué d'évoquer l'attitude française controversée et ambiguë affichée à l'égard du Maroc mais aussi plus globalement vis-à-vis de l'Afrique.

A ce sujet, l'on est en droit de soulever en marge de cette prestation télévisée, par ailleurs conjoncturellement et instamment opportune, que l'équipe

d'Emmanuel Macron, aveuglée par des intérêts géostratégiques étroits et égoïstes, s'entête dans son ignorance de la nouvelle réalité de la politique internationale et continentale marocaine et persiste dans son incohérent jeu d'équilibriste et ses positions incongrues et subjectives agrippées à un passé colonialiste désuet, conjuguées à une posture hautaine de maître donnant de leçons face à des «indigènes» soumis et dépendants.

La France de Macron ne réalise pas que le continent africain se mondialise à tous les niveaux et que le Maroc y est capable de la concurrencer grâce à la vision clairvoyante et posée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI mettant en avant un vaste et multisectoriel programme de partenariats Sud-Sud et de coopération égale avec les pays africains, notamment subsahariens.

C'est ce qui explique que cette errance et cette démarche hasardeuse sont venues achever la perte d'influence vertigineuse de l'Hexagone dans l'évolution et le devenir de la société africaine, à la faveur, bien entendu, d'un concurrent inattendu, en l'occurrence, le Maroc qui, bon gré mal gré, gagne du terrain alors que le poids de la France s'amenuise en terre africaine, et ce depuis plus de deux décennies. D'ailleurs, la dernière tournée d'Emmanuel Macron dans 4 pays d'Afrique centrale, une tentative de lancer un «nouveau partenariat» a subi un échec cuisant et a viré à un fiasco diplomatique illustré par une séquence inédite à Kinshasa où la tendance a été foncièrement renversée, le président français se faisant «donner la leçon» par son homologue congolais...

**Rachid Meftah**





## Message de condoléances de SM le Roi au Serviteur des Lieux Saints de l'Islam suite au décès de SAR la Princesse Al-Jawhara bint Abdelaziz Ibn Abdel-Rahman Al-Saoud

**Sa** Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de condoléances et de compassion au Serviteur des Lieux Saints de l'Islam, le Roi Salmane Ibn Abdelaziz Al-Saoud, Souverain d'Arabie Saoudite, suite au décès de sa sœur Son Altesse Royale la Princesse Al-Jawhara bint Abdelaziz Ibn Abdel-Rahman Al-Saoud.

Dans ce message, S.M le Roi affirme avoir appris avec une grande émotion et affliction la triste nouvelle du décès de Son Altesse Royale la Prin-

cesse Al-Jawhara bint Abdelaziz Ibn Abdel-Rahman Al-Saoud, que Dieu l'ait en Sa Sainte miséricorde.

En cette douloureuse circonstance, le Souverain exprime au Roi d'Arabie Saoudite ainsi qu'à tous les membres de son illustre Famille Royale, Ses vives condoléances et Ses sincères sentiments de compassion, implorant le Très-Haut de leur accorder patience et réconfort et d'accueillir la défunte en Son vaste Paradis.

# Le contraste de la faconde anti-marocaine en France

Saisissant est le contraste entre les déclarations mielleuses au parfum boisé de certains officiels français et la faconde anti-marocaine menée dans une théâtralisation de basse besogne - par les médias publics de l'Hexagone. Articles fielleux voguant dans des a priori, des reportages et enquêtes bateau et un traitement éditorial biaisé, à la limite de l'indécence journalistique...

La stratégie de nuisance, telle qu'elle a été pensée dans certains scénarios, se déroule comme du papier à musique. A rebours des assurances de la ministre française des Affaires étrangères, Catherine Colonna, à l'Assemblée nationale, qui a réfuté l'existence d'une crise diplomatique avec le Maroc, et de la déclaration de la porte-parole du Quai d'Orsay, qui a encensé le "partenariat bilatéral d'exception" qu'entretiennent Paris et Rabat, deux médias appartenant à l'Etat français donnent à voir un tout autre discours, versant dans une machination politico-médiatique continue contre le Royaume.

La chaîne de télévision France24, porte-voix de la diplomatie française, a été la première à dégainer, pondant un sujet à charge de cinq minutes sur le Sahara marocain, épousant tout bonnement la thèse des séparatistes. Confiée au pendant hispanophone de la chaîne, l'"enquête", présentée par une journaliste colombienne, aveugle par sa neutralité. Sans même sourciller sur des doutes de forme, la chaîne se met au service de la propagande polissarienne, débitant une avalanche d'informations à dormir debout, des chiffres tirés par les cheveux et des sentences de soudard.

Pour faire court, il y est notamment question d'"exploitation" par le Maroc des ressources du Sahara et de "chantage" de diverses formes

fait aux pays qui soutiennent la marocanité du Royaume sur ses provinces du sud. Sic! Hallucinant, non ? Si l'on sait d'abord que l'Union européenne vient de réaffirmer, dans son rapport 2022, le plein bénéfice de la population des provinces du Sud du Royaume des accords entre Rabat et Bruxelles et leur impact positif sur le développement socioéconomique de ces régions.

En une trentaine de pages, la Commission européenne et le Service européen de l'action extérieure (SEAE) détaillent les efforts substantiels déployés par le Royaume dans ses provinces du Sud, en matière d'utilisation rationalisée et durable des ressources naturelles et font état d'importants investissements nationaux dans la région.

Niché dans ses fausses certitudes, France24 n'en a fait tout simplement pas la moindre référence. Objectivité, dit-on ! Sur l'autre point du soi-disant "chantage marocain", une interrogation s'impose. La chaîne financée par le ministère français des Affaires étrangères n'est-elle pas en train d'injurier la trentaine de pays qui ont ouvert des consulats dans les provinces du Sud du Royaume et les puissances mondiales qui soutiennent le plan marocain d'autonomie présenté par le Maroc, dont les Etats-Unis, l'Espagne ou l'Allemagne? Quelques jours après cette missive, la campagne de bruitage s'est poursuivie. Comme un fil d'Ariane sur lequel s'inscrit une irascible volonté de nuire au Maroc, France24 a passé le relais à Radio France, qui -rappelons-le, appartient également à l'Etat français.

La radio publique française réussit un bel exploit : Créer une nouvelle définition du journalisme en donnant la parole exclusivement aux voix hostiles au Maroc. Recyclage de propos an-



ciens basés sur des déclarations anonymes, synthétisant de rapports des services de renseignement -censés être secrets-, déclarations de sympathisants des séparatistes, de rescapés de la littérature idéologique de la guerre froide et d'eurodéputés aux idéologies sclérosées...la "cellule d'investigation" du média a minutieusement choisi ses sources et ses interlocuteurs.

L'objectif : démontrer les "stratagèmes" du Maroc pour influencer les décisions européennes dans les domaines politique, économique et de droits de l'Homme. Rien que ça ! A en lire le récit, plus proche des aventures des frères Dupond et Dupont, le Maroc aurait une sorte de "pouvoirs au croisement du surnaturel et du prodigieux", comme l'a si bien décrit le président de l'Institut marocain d'intelligence stratégique (IMIS), Abdelmalek Alaoui, dans un article dans Le Journal du dimanche.

Selon lui, rien n'est épargné au Maroc. "Organise-t-il un événement sportif d'envergure ou un festival que celui-ci devient une opération d'influence". Tente-t-il de défendre ses intérêts auprès d'hommes politiques que cette démarche serait nécessairement guidée par les impératifs d'un 'agenda obscur'. Fait-il la pédagogie de son projet pour le Sahara qu'il en devient un 'ennemi de la liberté'. Exprime-t-il avec force sa volonté que ses partenaires se déterminent clairement en faveur du seul règlement possible de ce différend régional, l'autonomie, qu'il userait de 'chantage'. Choisit-il de nouveaux partenaires mondiaux qu'il serait en train de 'diversifier ses alliances'. Sur tous les plans, un procès d'intention est trop souvent fait au Royaume".

Loin d'une rhétorique médiatique française, aux relents éminemment politiques, la réalité des relations entre le Maroc et ses partenaires, notamment

européens, n'a jamais été aussi reluisante.

La visite du Commissaire européen au voisinage, Olivier Varhelyi, au Royaume, marquée par l'octroi de financements de plus de 5 milliards de DH, celle du Chancelier fédéral autrichien, dont le pays a exprimé son appui au plan d'autonomie dans les provinces du Sud et la Réunion de Haut Niveau (RHN) maroco-espagnole, qui est venue renforcer l'adhésion de Rabat et Madrid à un processus renouvelé de coopération bilatérale, permettent de faire le distinguo entre une Europe crédible, sérieuse et institutionnelle qui sait apprécier le Maroc et ses atouts géostratégiques à leur juste valeur et l'Europe de certaines parties minoritaires qui tentent d'opposer à la qualité et à l'inélectabilité des relations entre le Maroc et l'Europe, les coups bas, l'intrigue et la conspiration silencieuse.

Par Morad Khanchouli

# Omar Zniber : *L'Algérie a la responsabilité de garantir un accès humanitaire aux camps de Tindouf*

Le Maroc a souligné la responsabilité de l'Algérie, en tant que pays hôte, de garantir un accès humanitaire sûr et illimité aux camps de Tindouf et de permettre l'enregistrement libre des populations séquestrées dans les camps, conformément à ses obligations et aux dispositions du droit humanitaire international.

Dans son allocution lors des travaux de la 86<sup>ème</sup> réunion du Comité permanent du HCR (7-9 mars 2023), l'ambassadeur représentant permanent du Maroc à Genève, Omar Zniber, a relevé que l'Algérie a contrevenu à ses obligations en transférant ses compétences, ses obligations et son territoire à un groupe armé séparatiste, constituant ainsi un précédent jamais atteint en droit international. "Nous assistons, avec sidération, à la militarisation des camps, à la formation de milices et à l'embrigadement d'enfants", a-t-il dit.

Dans le sillage du respect de la Convention de 1951 et de son Protocole additionnel, le diplomate a indiqué qu'il est inacceptable que l'État hôte n'assure pas le caractère humanitaire des camps.

M. Zniber a, en outre, rappelé que le rapport d'évaluation des activités du HCR sur la région MENA cite 17 États sur 18 dans lesquelles l'enregistrement des réfugiés a été renforcé en 2022, notant que le seul État ne s'étant pas

soumis à cet exercice juridique et moralement contraignant est l'Algérie. L'enregistrement constitue une protection vitale à la fois pour les personnes relevant de la compétence du HCR et le travail du HCR, afin d'éviter toute instrumentalisation politique de l'aide humanitaire, a-t-il indiqué. Et d'ajouter que "si le Maroc salue la hausse des procédures d'enregistrement des réfugiés dans la région MENA, en progression de 60% par rapport à 2021, nous appelons le HCR à faire toute la lumière sur l'obstruction des autorités algériennes".

L'approche algérienne consiste à justifier le détournement de l'aide humanitaire dédiée aux camps et l'enrichissement des leaders d'un mouvement séparatiste, a fait remarquer M. Zniber. Alors que l'Algérie se targue d'être un havre humanitaire, le Maroc souhaite rappeler ici les violations constantes de l'Algérie, où les refoulements teintés de racisme constituent une politique d'État, a poursuivi le diplomate.

En ce sens, le Maroc a réitéré son soutien aux efforts du HCR pour mettre fin aux politiques favorisant les arrestations arbitraires et les refoulements des réfugiés et demandeurs d'asile. La mission du Maroc a également relevé que la politique d'État va à l'encontre des engagements internationaux de l'Algérie, pourtant signataire de la



Convention de 1951, qui énonce le principe de non-refoulement dans son article 33, selon M. Zniber, qui a également affirmé que "les refoulements et l'exclusion mènent à une hausse inévitable des tentatives de passage illégaux, sous l'égide de réseaux de trafics d'humains et in fine aux catastrophes humanitaires auxquelles nous faisons face en Méditerranée".

Dans le cadre du rapport d'évaluation de ses activités dans la région MENA, le HCR a regretté la politique de refoulement menée par l'Algérie, réitérant son

appel en faveur de "la liberté de déplacement et le droit à la liberté et à la sécurité des personnes".

Dans le cadre des travaux du Comité permanent dédié à la situation dans la région MENA, la mission du Maroc a mis en avant la politique humanitaire et volontariste du Royaume, cristallisée par la Stratégie Nationale d'Asile et d'Immigration, ainsi que les engagements nationaux du Maroc pour la pleine intégration des réfugiés et demandeurs d'asile, notamment par la signature d'un accord sur la santé entre le HCR et le Maroc et l'organisa-

tion en juin 2023, à Rabat, de la 3<sup>ème</sup> Consultation Mondiale pour la santé des migrants.

La mission a également passé en revue le partenariat conclu avec le Haut-commissariat aux droits de l'homme pour la formation destinée aux agents des douanes, et des forces de l'ordre et le co-parrainage d'un guide de formation pour une approche de la migration fondée sur les droits de l'homme, en tant que réponse humanitaire aux mouvements mixtes, lors de la prochaine session du Comité des travailleurs migrants, en avril prochain.

## Un expert américain met en garde contre la menace que représentent les drones iraniens fournis aux milices du "polisario"



L'expert américain en Affaires stratégiques, Llewellyn King, a mis en garde contre les manœuvres du régime iranien qui, avec la complicité et le financement de l'Algérie,

fournit des drones aux milices du "polisario", lesquels constituent une "menace directe pour le Maroc". "Les drones iraniens sont désormais déployés en Afrique du Nord et constituent une menace di-

recte pour le Maroc", écrit Llewellyn King dans un article publié, vendredi, dans le magazine espagnol "Atalaya", rappelant que le Maroc a, à plusieurs reprises, attiré l'attention sur la menace que représentent les ventes de drones iraniens à l'Algérie, et de fait à la milice du "polisario".

Dans un article intitulé "Des drones iraniens en Afrique du Nord, menaçant le Maroc", l'ancien rédacteur en chef adjoint de Washington Post estime que le Royaume "a raison d'être inquiet, mais le monde aussi". "La diplomatie marocaine soulève activement la question auprès des gouvernements occidentaux", fait noter Llewellyn King, assurant que l'objectif est d'"alerter le monde sur l'évolution de la dynamique dans la région et sur (...) les dangers des attaques de drones, un nouveau complément à la guérilla".

Alors que le monde était préoccupé par son programme nucléaire, l'Iran est

devenu un puissant fournisseur de drones militaires pour les séparatistes du monde entier, avertit l'expert américain. Selon Llewellyn King, le rôle déstabilisateur de l'Iran en Afrique du Nord a été, entre autres, mis en évidence par le centre de réflexion American Foreign Policy Council, dont le vice-président senior Ilan Berman a déclaré que "ce que les Iraniens apportent à la table, c'est qu'ils sont connus pour être le principal État soutenant le terrorisme dans le monde, et qu'ils s'installent maintenant en Afrique, augmentant la capacité de leurs groupes mandataires".

Ces derniers mois, plusieurs experts occidentaux sont montés au créneau, mettant en garde contre le danger de la propagation d'armements iraniens dans le Maghreb, à travers l'implantation de Téhéran en Algérie et son soutien au "polisario" et alertant contre les risques pour l'Europe et toute la région.

*Abdelmalek Alaoui, dans une tribune publiée dans le journal français "Le Monde"*

# L'Europe doit clarifier ses positions sur la question du Sahara pour dynamiser les relations Nord-Sud

L'Europe doit clarifier ses positions sur la question du Sahara pour dynamiser les relations Nord-Sud, souligne le président de l'Institut marocain d'intelligence stratégique (IMIS), Abdelmalek Alaoui, dans une tribune publiée dans le journal français "Le Monde".

Le Maroc est en capacité d'être un partenaire "solide" pour l'Europe afin de rénover et dynamiser ces relations sur des bases plus équitables, relève M. Alaoui, estimant qu'"en clarifiant ses positions sur la question du Sahara, le vieux continent permettrait la construction d'une telle alliance".

La fragmentation territoriale est la première cause de déclenchement de conflits militaires dans le monde, pour l'essentiel instrumentalisés par des puissances rivales. L'Europe peut douloureusement le constater depuis 2014, date de la proclamation de républiques séparatistes. Or, bien que l'Europe et la France fassent preuve d'une fermeté sans faille dès lors que des séparatismes apparaissent sur leur continent, cette détermination est "sacrifiée sur l'autel des intérêts géo-économiques sur l'autre rive de la Méditerranée", constate le président de l'IMIS. "La question du Sahara marocain, bien que capitale pour la sécurité de l'Europe et de la France, fait malheureusement l'objet de ce double standard", relève-t-il.

Conflit de basse intensité opposant le Maroc et l'Algérie –

qui abrite et arme le front séparatiste du Polisario – depuis le milieu des années 1970, le différend saharien est le "fruit d'un double héritage : la guerre froide et une décolonisation bâclée dans la sous-région", remarque l'auteur.

Sur ladite question, M. Alaoui affirme que la marocanité du Sahara, sur le plan juridique, ne souffre aucun débat, faisant observer qu'au-delà de l'exercice de la "beia" (allégeance), la souveraineté du Royaume sur le Sahara est attestée depuis des temps immémoriaux par le recrutement historique et régulier des Sahraouis au sein de l'armée marocaine et aussi par les "dahirs", ces actes édictés par le sultan pour exercer son pouvoir.

Bien qu'il soit dans son droit et qu'il ait entrepris un formidable effort de développement de la zone, le Maroc a exprimé en 2007 sa volonté de clore définitivement le dossier en soumettant aux Nations unies une proposition de large autonomie, remarque-t-il, ajoutant que "cette forme d'autodétermination a depuis été reconnue par de multiples résolutions de l'ONU comme une +base sérieuse et crédible+ pour le règlement de la question saharienne".

Relevant qu'en tant que plus vieille nation constituée au nord de l'Afrique occidentale, M. Alaoui souligne que le Royaume "paie aujourd'hui la double peine de l'ère coloniale et de la guerre froide, au moment où il affirme son statut de nouvelle puissance régionale et de stabilisateur de la zone". Et de sou-

## Le Monde

**IMIS**  
Institut marocain d'intelligence stratégique



ligner que "les Etats-Unis l'ont bien compris en reconnaissant la souveraineté marocaine sur le Sahara en 2020, donnant ainsi le signal d'un changement de paradigme dans l'approche de ce conflit par la première puissance mondiale".

L'autre point majeur de cette question est de nature sécuritaire, en lien avec les activités du +Polisario+ au Sahel qui "menacent directement le Maroc et la région", soutient l'auteur. A-t-on jamais vu en Europe une quelconque sympathie à l'égard des actes terroristes de l'IRA ou de l'ETA ?, s'interroge-t-il, estimant que "c'est bien cela dont il s'agit" car "les foyers de déstabilisation entretenus par le mouvement séparatiste du Polisario, avec parfois l'appui occulte de l'Iran ou du Hezbollah, font peser un danger durable sur la région".

Pour l'Europe, qui se dit at-

tachée à la stabilité de l'Afrique, cautionner même indirectement l'existence d'un groupe de guérilla armée ambitionnant de créer un proto-Etat qui ne serait viable sous aucune configuration possible, révèle une "incohérence fondamentale", renchérit le président de l'IMIS.

Dans le cas du Sahara, il s'agirait donc, de nouveau, de ne pas se retrouver du mauvais côté de l'histoire, prévient-il, faisant observer que côté marocain, on constate une certaine "hémiplegie mémorielle européenne".

En effet, poursuit-il, le Maroc pourrait demander à l'Europe et à la France de réactiver l'autre moitié de sa mémoire tout en se projetant avec ambition dans l'avenir de la sous-région.

Car, remarque M. Alaoui, forte de la richesse de son sous-sol à l'heure où le monde subit une pression énergétique sans

précédent, l'Algérie multiplie les démonstrations d'hostilité envers le Royaume : rupture unilatérale des relations diplomatiques, fermeture de son espace aérien aux avions marocains, ou encore patrouilles navales à proximité des eaux territoriales.

Même le football n'est pas épargné, et l'équipe marocaine n'a pas pu participer au récent Championnat d'Afrique des nations de football (CHAN) qui se tenait en Algérie, faute d'autorisation de survol, poursuit-il. "Dans cette configuration complexe, le Maroc est en capacité d'être un partenaire solide pour l'Europe afin de rénover et dynamiser les relations Nord-Sud sur des bases plus équitables. En clarifiant ses positions sur cette question du Sahara, le vieux continent permettrait la construction d'une telle alliance", conclut-il.

## Appel à lever le voile sur les cas de disparition forcée dans les camps de Tindouf

Des organisations de la société civile ont appelé, vendredi à Genève, à lever l'état d'urgence dans les camps de Tindouf, à accorder aux populations séquestrées le droit de manifester pacifiquement et à faire la lumière sur les cas de disparition forcée.

La Déclaration de Genève, qui a sanctionné les travaux d'un panel organisé par l'Observatoire International pour la Paix et les Droits de l'Homme (IOPDHR) sur la situation des droits de l'Homme dans les camps de Tindouf, a appelé à mettre un terme à toutes les formes de répression ciblant les militants qui ne partagent pas les thèses du "polisario", tout en faisant part de sa vive inquiétude quant aux violations croissantes à l'égard des populations des camps, de

la part du "polisario" et des forces de l'ordre algériennes.

Les participants à cette conférence, tenue en marge des travaux de la 52ème session du Conseil des droits de l'homme (CDH), ont condamné la "position négative du pays hôte, l'Algérie, face aux violations graves qui touchent les populations", appelant la communauté internationale à veiller à ce qu'elle puisse jouir de la protection nécessaire, en s'assurant que les camps sont gérés conformément aux normes internationales, et en mettant en place un cadre juridique qui garantisse la mise en œuvre de la convention internationale relative au statut des réfugiés.

Le document a exhorté l'Algérie à permettre aux organisations et associa-

tions des droits de l'Homme à accéder aux camps, afin d'interagir avec les populations et les recenser dans le but de leur apporter l'aide nécessaire.

La loi doit prévaloir dans toutes les régions du pays hôte, y compris dans les camps de Tindouf dans le sud-ouest, en vue d'accorder aux populations la protection qui découle des règles de droit et des obligations internationales d'Alger, ont souligné les militants.

La conférence a également recommandé d'ouvrir des enquêtes sur l'ensemble des cas de disparition forcée et de torture, qui se sont produits tout au long des cinq dernières décennies, tout en traduisant devant la justice les responsables, en application du droit international des droits de l'Homme.

De plus, la Déclaration a appelé à améliorer les services de base et à inclure les camps dans les programmes de développement du pays hôte, ainsi qu'à redoubler d'efforts en vue de mettre un terme à l'enrôlement des enfants dans les camps et aux violences à l'égard des femmes.

La conférence dédiée à la présentation d'un rapport sur la situation des droits de l'Homme dans les camps de Tindouf au cours des trois années qui ont suivi la pandémie a connu la participation de la présidente de l'IOPDHR, Aïcha Douïhi, de la présidente du Centre international de la diplomatie, Karima Ghanem et du président de l'association Convergence pour le Dialogue des Cultures, Zouhair El Youbi.



## Saisie de plus de trois tonnes de stupéfiants par la Marine Royale au large de Nador

Des garde-côtes de la Marine Royale, opérant au large de Nador, ont effectué, vendredi, une course-poursuite de cormorans suspects qui n'ont pas obtempéré aux appels des Unités de

la Marine Royale. Cette opération s'est soldée par la saisie de deux go-fast équipés de moteurs très puissants, ayant à bord 85 ballots de Chira, d'un poids total de plus de trois tonnes, a-t-on appris auprès

d'une source militaire.

Les stupéfiants et le matériel saisis ont été acheminés vers le port de Nador puis remis à la Gendarmerie Royale pour les procédures judiciaires d'usage, selon la même source.

## Amina Bouayach souligne le besoin de dispositifs encourageant la dénonciation des violences faites aux femmes

La présidente du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH), Amina Bouayach, a souligné, vendredi à Rabat, le besoin de dispositifs à même d'encourager la dénonciation des violences faites aux femmes, sous toutes ses formes, pour contribuer au développement du débat public et rendre justice aux victimes.

Dans une allocution lors de la présentation du rapport du CNDH sur "la dénonciation de la violence faite aux femmes et aux filles et la lutte contre l'impunité", Mme Bouayach a indiqué que la dénonciation est un moyen efficace pour la mobilisation de la société contre la violence, le harcèlement et le chantage, notant que la violence et l'iniquité anéantissent la volonté humaine de la femme. "Nous avons besoin d'un environnement favorable doté de mécanismes et d'outils qui encouragent les victimes de violence à sortir du silence, à dénoncer les crimes commis à leur rencontre, et à bénéficier d'un accueil, de conseils et de soutien appropriés, outre la coordination et le respect du droit à la vie privée et à la confidentialité et la protection de leur dignité tout au long du processus judiciaire", a-t-elle insisté.

Mme Bouayach a, par ailleurs, indiqué qu'au lendemain de la journée internationale des droits des femmes, le CNDH a décidé de soulever des questions sur lesquelles il travaille depuis plus d'un an, concernant la campagne qu'il avait lancée entre novembre 2021 et novembre 2022, pour faire face au phénomène de la violence contre les femmes et les filles, en tant que violation des droits humains basée sur le genre, dont la victime n'est pas seulement la femme ou la fille, mais la société toute entière.

Au cours de sa campagne nationale, le Conseil a pris l'initiative de lancer un appel à projets pour les associations non gouvernementales œuvrant dans le domaine de la lutte contre les violences faites aux femmes et de la prise en charge des victimes, a-t-elle relevé, notant que 12 associations ont été retenues sur les 12 régions, pour un montant de 800.000 DHs, leur permettant de fournir des données importantes et d'élargir le soutien aux victimes de violences.

A travers le suivi, a-t-elle enchaîné, le Conseil a constaté une prise de conscience collective pour contrer la violence à l'égard des femmes et des filles, et l'interaction des mécanismes gouverne-



mentaux, législatifs et institutionnels à même d'assurer l'observation, l'adéquation, la protection et la prévention, déplorant les difficultés auxquelles font face les victimes de violence pour dénoncer l'agresseur, les procédures lentes de recours et la négligence des mesures qui tiennent compte de la vie privée et de la confidentialité.

Le rapport livre des recommandations structurées portant sur les pratiques conventionnelles

et la législation, adressées aux institutions concernées par les cas de violence à l'égard des femmes et relatives au rôle de la presse et des médias, outre des recommandations ayant trait à la dénonciation et à la justice, a conclu Mme Bouayach.

Dans ce rapport, le CNDH présente également des conclusions et des remarques principales concernant les questions de dénonciation des violences à

l'égard des femmes et de lutte contre l'impunité, sur la base d'une analyse comparative d'un échantillon aléatoire de 180 décisions judiciaires prononcées depuis l'entrée en vigueur de la loi 103.13, en tenant compte de la diversité géographique et des différents degrés de juridiction, ainsi que des conclusions de l'observation du Conseil et de ses commissions régionales d'un ensemble de procès.

## Examen des perspectives du renforcement de la coopération entre le Maroc et la Catalogne



L'ambassadeur du Maroc en Espagne, Karima Benyaich, s'est entretenue, vendredi à Barcelone, avec la déléguée du gouvernement espagnol dans la communauté autonome de Catalogne, Maria Eugènia Gay Rosell.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre le Maroc et les différentes communautés autonomes espagnoles.

A cette occasion, les deux parties ont examiné les moyens à même d'assister la communauté marocaine résidant dans la région de Catalogne et d'étudier les mécanismes visant à

améliorer leur quotidien.

Lors de cette rencontre, Mme Benyaich a souligné que le partenariat stratégique entre le Maroc et l'Espagne s'est davantage renforcé, ce qui illustre parfaitement l'excellence des relations unissant les deux pays, relevant que la Réunion de Haut Niveau, tenue les 1er et 2 février à Rabat, a donné un nouvel élan aux relations bilatérales à tous les niveaux.

Mme Benyaich a également tenu une séance de travail avec une délégation d'hommes d'affaires catalans, qui ont participé au Forum de Dakhla, l'occasion d'exposer les op-

portunités d'affaires offertes par le Royaume et l'amélioration du climat d'affaires grâce aux nombreuses mesures prises par le gouvernement pour attirer davantage d'investisseurs étrangers.

L'ambassadeur a présenté les opportunités d'investissement sur le marché marocain, mettant en avant les réformes politiques, économiques et sociales menées, au cours des vingt dernières années, par le Royaume, grâce à la vision clairvoyante de SM le Roi Mohammed VI, qui lui ont permis de se positionner à l'avant-garde du développement économique en Afrique.

# Jeux & Loisirs

## Mots flechés

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

COULÉE		POILUS		AFFAIRE CONCLUE		TÊTE DE ROBOT		NOM DE GUÈRE	BALAI	FAUSSE NOTE
QUI PEUT TOUT AVALER				VALIDER				EN ACCÈS		
NICKEL		POULET À VENDRE						SYMBOLE DU NOBELIUM		
DOIGTÉ						EN SCÈNE	FOYER	LETTRES DE MALRAUX	PANDY	
VOYELLES		LE BOUT DE LA LANGUE			MUSIQUE AFRO-CUBAÏNE					
		JEU DE DÉS								
CUBES INVERSÉS	POÈME LYRIQUE SAUCÉE			DE BAS EN HAUT SUPER	ARCHITECTE AMÉRICAIN	CHANSON À MESSAGE SABLÉ				ARTICLE INFINI
		MINÉE MÉTAL						ROULÉ		
LOUP	CASSE-TÊTE CHINDIS		PARTIE D'UNE CONFRÉRIE				GRECQUE	ARTICLE INFINI		
BOBO										
PARTIE DE ZÉRO		EN RODAGE	MORCEAU D'ARN		FORME D'AVOIR	ROMAINS		QUARTIER D'OSLO	ARTICLE ESPAGNOL	PRONOM
		LE RÊVE AMÉRICAIN						FILS AÎNÉ DE NOÛ		
CRACK LANCÉE				AMOUR PROPRE						

## Solution mots flechés d'hier

M	E	S	A	L	I	N	E	A	T
U	S	I	N	E	C	U	I	R	
O	R	N	G	M	A	O	E	A	
E	P	O	U	V	A	N	T	E	L
U	C	S	S	I	M	A			
E	N	G	O	N	C	E	S	A	
A	R	G	H	A	L	T	E		
S	U	P	E	R	F	I	C	I	E
R	H	E	U	S	B	O	R		
E	T	E	E	M	E	R	I	T	E
N	E	E	S	L	E	G	E	R	E

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaïb Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone: 0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gabs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60.23.44  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE 130/64

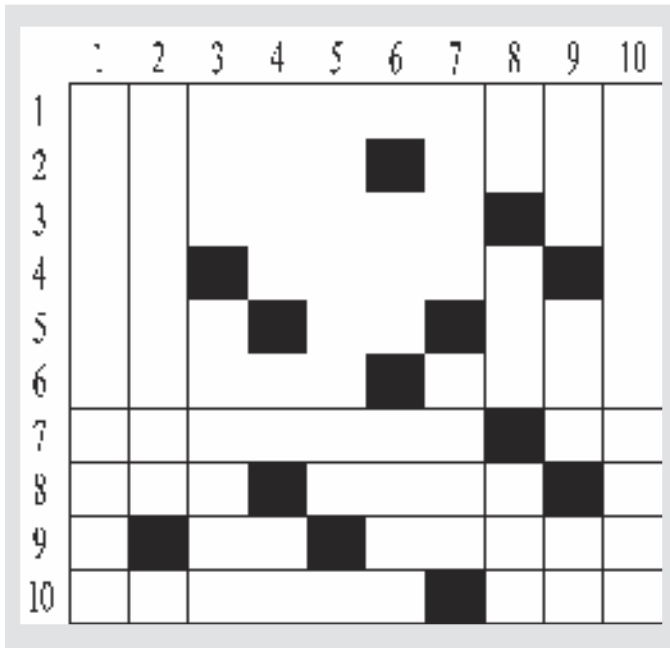
**Site web:**  
www.libe.ma

Journal Libération  
Libération Maroc

**o.j.l. MAROC**  
2017  
www.oj.l.ma



### Mots croisés



**HORizontalement**

- 1- Un sport qui demande plus de courage qu'un autre
- 2- Oiseau de métal - Héros de Virgile
- 3- Inepties - Argon
- 4- Iridium - Chefs
- 5- Classement - Amon - Ceinture jaune
- 6- Grosse artère - Descendant
- 7- Essence végétale - En les
- 8- Baie jaune - Devendra
- 9- Gagné - prix au ciné
- 10- Ex-Président US - Elle épousa le premier venu !

**VERTICALEMENT**

- 1- Logement
- 2- Philosophe andalou
- 3- Unité de luminescence - Intangible
- 4- Est obligé - Se font au labo - Coutumes
- 5- Introduites
- 6- Grecque - Gaz de vitrine
- 7- Réfléchi - Pour le cheval
- 8- Personnel - Un à qui respect est dû - Bonne balle
- 9- Rouet - Céréale - En travée
- 10- Mal de glace

### Solution mots croisés d'hier



### Grilles de sudoku

**Facile**

9		6		9		4	6		
6		5	2	7	3	8			
5	2	4	7		8	6			
	6				4				
4	1		3	6	7	9			
6	9	7	8	2			4		
		9		3					
5	3						2		

**Moyen**

		2	6						
1		7	5		4			3	
6				3					
				5	9		2		
		4	3		6	7			
5	1		4						
				1				9	
	3		2		7	6		1	
					3	5			

**Difficile**

1		7		5	3				
			4				7		
		8			7	1			
4	5								
8	9		3		6	4			
						8	2		
	4	9			3				
9				8					
		2	6		8		5		

**Expert**

8	1		6						
	4				5				
	3	6	4		8				
4					2		9		
	7						6		
	8		3					4	
			2		4	3	5		
			5				7		
				7		1		8	

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

**Facile**

6	1	8	2	5	4	9	7	3
7	9	2	3	1	6	8	4	5
3	4	5	8	7	9	1	2	6
5	7	9	6	4	1	2	3	8
8	2	6	9	3	7	5	1	4
1	3	4	5	8	2	6	9	7
9	6	7	4	2	5	3	8	1
2	8	1	7	6	3	4	5	9
4	5	3	1	9	8	7	6	2

**Moyen**

8	4	9	3	6	5	1	2	7
3	1	7	2	4	9	6	8	5
5	2	6	8	1	7	4	3	9
2	9	4	1	5	3	8	7	6
6	8	3	9	7	4	5	1	2
1	7	5	6	8	2	3	9	4
9	6	7	5	3	1	7	4	8
4	5	1	7	2	8	9	6	3
7	3	8	4	9	6	2	5	1

**Difficile**

9	7	1	2	8	4	6	5	3
2	5	8	6	3	9	4	7	1
3	6	4	7	5	1	2	8	9
8	9	6	3	2	7	1	4	5
4	2	7	5	1	6	9	3	8
5	1	3	9	4	8	7	2	6
1	4	9	8	7	5	3	6	2
6	8	2	4	9	3	5	1	7
7	3	5	1	6	2	8	9	4

**Expert**

5	6	3	9	1	4	2	8	7
1	8	4	5	2	7	9	3	6
7	9	2	8	6	3	4	1	5
9	7	6	4	3	2	8	5	1
8	4	5	1	9	6	3	7	2
3	2	1	7	8	5	6	9	4
4	1	9	2	5	8	7	6	3
2	3	8	6	7	1	5	4	9
6	5	7	3	4	9	1	2	8

# Economie

## Marché des changes

Le dirham s'apprécie de 0,51% face à l'euro

Le dirham s'est apprécié de 0,51% face à l'euro et s'est déprécié de 0,66% vis-à-vis du dollar américain durant la période allant du 2 au 8 mars courant, selon Bank Al-Maghrib (BAM). Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, précise BAM dans son récent bulletin hebdomadaire. Au 28 février 2023, les avoirs officiels de réserve se sont établis à 332,7 milliards de dirhams (MMDH), en quasi-stagnation d'une semaine à l'autre et en légère baisse de 0,2% en glissement annuel, ajoute la même source.

Durant cette semaine, l'en-cours global des interventions de BAM est ressorti à 85,8 MMDH, dont 39,9 MMDH sous forme d'avances à 7 jours sur appel d'offres, 23,4 MMDH de pensions livrées à long terme et 22,4 MMDH de prêts garantis à long terme et de 100 millions de dirhams (MDH) sous forme de swap de change. Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges s'est situé à 3,1 MMDH et le taux interbancaire à 2,50% en moyenne au cours de cette période. Lors de l'appel d'offres du 8 mars (date de valeur le 9 mars), la Banque a injecté un montant de 14,2 MMDH sous forme d'avances à 7 jours.

Côté bourse, le MASI a diminué de 2,3%, portant sa contre-performance depuis le début de l'année à 1,2%. Cette évolution hebdomadaire traduit essentiellement les baisses des indices des secteurs de l'électricité de 4,9%, des bâtiments et matériaux de construction de 3,1% et des banques de 2,9%.

En revanche, des hausses ont été enregistrées pour les indices des secteurs de l'industrie pharmaceutique et des assurances avec des taux respectifs de 1,6% et 0,1%. Pour ce qui est du volume global des échanges, il a atteint 437,1 MDH contre 361,6 MDH une semaine auparavant. Sur le marché central actions, le volume quotidien moyen s'est chiffré à 54,7 MDH après 72,2 MDH.

## Le DG de Tamwilcom présente à Riyad l'expérience du Maroc en matière de garantie et de financement des entreprises



Le directeur général de l'institution "Tamwilcom", Hicham Zanati Serghini a présenté, samedi à Riyad, dans le cadre du "Forum Biban 23", l'expérience riche du Maroc dans le domaine de la garantie et du financement des entreprises. M. Serghini, qui s'exprimait lors d'une table ronde sur le thème "L'avenir de la pérennité et de la croissance des garanties de crédit et de l'atténuation des risques", a indiqué que l'expérience de "Tamwilcom", une ancienne institution marocaine, qui remonte à 1949 sous le nom de la Caisse centrale de garantie, a prouvé, au fil des décennies, qu'il s'agit d'une expérience pionnière et même l'une des plus réussies dans la région. Il a expliqué que cet établissement connaît aujourd'hui le début d'une nouvelle phase après sa transformation d'institution publique en société holding, portant la dénomination sociale "la Société nationale de garantie et de financement de l'entreprise" et adoptant la marque "Tamwilcom", indiquant que cette dernière continue d'exercer sa mission d'utilité publique, qui consiste à partager les risques avec le reste des acteurs du secteur financier afin de faciliter l'accès au financement et de corriger les déséquilibres du marché en proposant un ensemble de solutions.

Evocant le contexte historique de la création de cette institution et les étapes de son développement, il a rap-

pelé "l'adoption de la première réforme institutionnelle en 1996, qui a consacré le rôle de la Caisse centrale de garantie en tant que mécanisme étatique visant à financer les investissements.

A cet égard, il a précisé que ladite institution a connu depuis le début de 2007 un développement accéléré marqué notamment par l'adoption de la Caisse centrale de garantie comme acteur unique dans le domaine de la garantie, ainsi que le lancement de différentes offres de financement comprenant des produits de garantie, des cofinancements et des financements d'entreprises émergentes, et ce dans une nouvelle vision qui s'appuie sur la simplification des procédures et la numérisation.

M. Serghini a affirmé que "Tamwilcom" travaille aux côtés de ses partenaires du secteur financier pour répondre aux besoins des entreprises marocaines, à travers un ensemble de mécanismes de garantie et de financement qui accompagnent chaque étape du cycle de vie de l'entreprise, ce qui constituerait un levier fondamental pour servir le développement de l'économie du Royaume.

Depuis la réforme du régime de garantie en 2010, "nous avons adopté une nouvelle approche basée sur le fait que le financement est un obstacle majeur pour les entreprises marocaines, non seulement dans l'étape d'investissement, mais aussi dans

toutes les autres phases, de l'idée en passant par la création, la croissance, la maturité, le transfert de propriété, jusqu'à la restructuration", a-t-il dit, rappelant que "nos plans de développement successifs au cours de la dernière décennie se sont appuyés sur une offre diversifiée incluant garantie, cofinancement, fonds d'investissement privés et garantie de financement islamique".

Par ailleurs, il a noté que la stratégie de "Tamwilcom" a porté ses fruits, étant donné que le succès du processus de modernisation a permis de découpler les prêts garantis depuis le début des réformes. Dans ce sillage, il a rappelé qu'en 2010, les garanties de prêts ne dépassaient pas 200 millions de dollars annuellement, mais aujourd'hui, elles se chiffrent à 4 milliards de dollars, faisant observer que cette dynamique a eu un impact significatif sur le financement accordé par le secteur bancaire aux entreprises, partant du fait que les prêts accordés aux très petites, petites et moyennes entreprises représentaient 45% du total des prêts accordés aux entreprises non financières (ce taux ne dépassait pas 23% en 2010), ce qui représente le taux le plus élevé dans la région et le continent.

L'établissement a également réalisé, à travers ses différents mécanismes, a-t-il poursuivi, une valeur ajoutée très élevée estimée à 80%, dans la mesure où 8 entreprises sur 10

ayant obtenu un prêt garanti n'auraient pas pu accéder à un financement, sans recourir au mécanisme de garantie qui favorise la création d'emploi et génère un fort impact économique, y compris l'augmentation des recettes fiscales. L'établissement entame aujourd'hui la phase de maturité, basée principalement sur la performance, la valeur ajoutée et la faisabilité économique, a-t-il enchaîné, faisant remarquer que dans le cadre de la feuille de route pour les quatre prochaines années et conformément aux grandes orientations du Royaume, l'établissement s'appuiera sur six axes stratégiques. Il s'agit notamment de la promotion de la finance d'inclusion en facilitant l'accès au financement des très petites entreprises, le renforcement du financement des investissements des petites et moyennes entreprises, la mise en place de nouvelles solutions pour accompagner l'économie verte, le soutien financier des entreprises émergentes et innovantes et la consolidation de leur système, ainsi que la diversification des solutions de financement pour les besoins de trésorerie, a expliqué M. Serghini.

La nouvelle vision de l'institution consiste à promouvoir la contribution des Marocains du monde et des femmes entrepreneuses en tant que deux composantes principales du développement économique du pays, a-t-il insisté.

# Retrait du Maroc de la "liste grise" du GAFI, un pas de plus dans la mondialisation financière

Avec son retrait de la liste grise du Groupe d'action financière internationale (GAFI), le Maroc marque un pas de plus dans la mondialisation financière à la faveur de ses efforts inlassables en matière de réglementation et de conformité aux normes internationales.

En s'attachant à s'affranchir des dérives financières sous toutes leurs formes, le Royaume reçoit la reconnaissance de la communauté financière internationale et devient, de fait, membre du club privilégié des pays sûrs pour les investissements étrangers et les flux de capitaux. Outre son caractère fort symbolique, cette consécration implique beaucoup d'avantages économiques pour le Royaume, puisqu'elle aura pour effets de favoriser les investissements, de simplifier au Maroc l'accès aux financements étrangers et de consolider son positionnement au sein des institutions

financières internationales. La décision adoptée par le GAFI de sortir le Maroc du processus de suivi renforcé communément connu par "liste grise" constitue une reconnaissance internationale de la conformité du Maroc aux règles de bonne gouvernance financière, a affirmé l'économiste et spécialiste en politique de change, Omar Bakkou.

Cette reconnaissance, qui vient s'ajouter aux divers progrès réalisés par le Maroc en matière de convergence aux normes internationales régissant les domaines institutionnels, économiques, sociaux et environnementaux, aura certainement des retombées positives sur l'image de marque du Maroc que ce soit auprès des opérateurs privés internationaux ou des organisations multilatérales, a expliqué M. Bakkou dans une déclaration à la MAP.

Et d'ajouter que la consolidation de l'image de marque du Maroc permettra

en outre de renforcer l'intégration du Royaume au marché financier international ce qui sera susceptible d'améliorer l'attractivité du Maroc en matière d'investissement étranger et de faciliter l'accès aux financements extérieurs.

En matière de financement extérieur, M. Bakkou estime que la décision du GAFI s'est déjà ressentie lors de la levée de fonds par le Trésor puisque le Maroc a réussi à émettre un emprunt obligataire sur le marché financier international d'un montant global de 2,5 milliards de dollars. Sur le plan du financement extérieur, lors de sa dernière conférence de presse, le wali de Bank Al-Maghrib, Abdelatif Jouhari, avait souligné que l'attribution de la LCM est conditionnée par la sortie du Maroc de la liste grise du GAFI. Et c'est chose dite, chose faite après la décision du GAFI, puisque la demande du Maroc sera bientôt approuvée par la di-

rectrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, conformément au communiqué publié par le Fonds lundi dernier. En vertu de cette déclaration, le Maroc devra être recommandé dans les prochaines semaines au Conseil d'administration du FMI pour se voir accorder une LMC de 5 milliards de dollars sur deux ans, compte tenu également de la solidité de ses cadres de politique économique et de son bilan.

La décision du GAFI permettra donc au Maroc de lever des fonds à l'international dans des conditions favorables, notamment avec des taux d'intérêts bas, et des délais plus longs compris entre 5 et 10 ans, a relevé M. Bakkou, notant que cela est extrêmement important à l'heure où les marges budgétaires se resserrent. Il en va également de la consolidation de la situation budgétaire du Maroc et des réserves de change, a-t-il ajouté, notant que la sortie du Maroc

de la liste grise du GAFI contribue à maintenir l'équilibre budgétaire pour le pays.

Par ailleurs, M. Bakkou, a relevé les retombées favorables de cette décision sur les investissements directs étrangers, notant que les investisseurs sont regardants vis-à-vis de la santé de la situation financière du pays d'accueil, ce qui constitue une perspective avantageuse à moyen et long termes d'une économie.

En outre, le spécialiste a noté que le Maroc a fait le choix de respecter les normes imposées par les organismes financiers internationaux, et consignées dans les accords et statuts des banques internationales, citant, notamment, la libéralisation des opérations courantes et le maintien d'un niveau minimal d'avoirs de réserve. Parmi ces normes, en sus des accords du FMI, le GAFI s'intéresse aux dérivés financiers, principalement le blanchiment de capitaux (...)

## Liquidité bancaire

### le déficit se creuse de 1,24%

Le déficit de liquidité bancaire s'est légèrement creusé de 1,24% pour s'établir à 107,5 milliards de dirhams (MMDH), durant la semaine allant du 2 au 8 mars courant, indique BMCE Capital Global Research (BKGR). Cette situation intervient au moment où les avances à 7 jours de Bank Al-Maghrib (BAM) augmentent de seulement 60 millions de dirhams (MDH), indique BKGR dans sa récente note "Fixed Income Weekly". De son côté, le Trésor continue de renforcer le niveau des placements de ses excédents affichant un encours moyen quotidien de 32,5 MMDH (contre 32,9 MMDH la

période précédente).

Dans ces conditions, le Taux moyen pondéré (TMP) se stabilise à 2,50% tandis que le MONIA (Ndlr, Moroccan Overnight Index Average: indice monétaire de référence au jour le jour, calculé sur la base des transactions de pensions livrées ayant comme collatéral les bons du Trésor) baisse légèrement à 2,406%. Sur la prochaine période, BAM devrait fortement baisser son intervention sur le Marché monétaire avec l'injection de 14,2 MMDH seulement sous forme d'avances à 7 jours contre 39,9 MMDH la semaine précédente, prévoit BKGR.

## Journée d'information sur les programmes prévisionnels des marchés de BTP

Le ministère de l'Équipement et de l'Eau organise, mercredi 15 mars à Rabat, une journée d'information sur les programmes prévisionnels des marchés de bâtiment et des travaux publics (BTP) du ministère et des établissements sous sa tutelle, au titre de l'année 2023. Cette rencontre se veut une occasion pour permettre aux professionnels du BTP une meilleure visibilité sur la commande publique et de découvrir de près les projets du secteur de BTP pour l'année 2023, et ce dans le cadre de la consolidation de la transparence, de la compétitivité et de la bonne gouvernance, en plus de permettre aux entreprises et aux acteurs du secteur de mieux se préparer pour réaliser

les programmes d'investissements prévus dans de meilleures conditions, indique le ministère dans un communiqué. A cet effet, le ministère et les établissements publics sous sa tutelle annonceront leurs programmes d'investissements pour l'année 2023 dans le secteur du BTP, qui devraient globalement dépasser les 45 milliards de dirhams répartis sur les secteurs suivants: eau, routes et autoroutes, ports et équipements publics dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage déléguée. Cette journée, qui se tient au siège de la Direction générale de l'hydraulique, connaîtra la participation des professionnels du secteur du BTP dans toutes ses composantes et les institutions concernées.

## Amendis

### Avis d'appels d'offres ouverts

AMENDIS filiale de Veolia Environnement Maroc et Délégué de la Gestion des services d'Assainissement Liquide et de Distribution de l'Eau Potable et d'Electricité à la région de Tanger-Tétouan, procède au lancement des appels d'offres suivants:

**Report de délai AO N° 11/23 TA-TE :** Marché cadre de fourniture de transformateurs, pour le compte d'Amendis Tanger (Lot I) et Tétouan (Lot II)

**AO N° 13/23 TA :** Travaux de peinture et entretien de la façade extérieure du siège de la direction opérationnelle d'Amendis Tanger.

**AO N° 14/23 TA-TE :** Marché cadre de Fourniture des compteurs électriques, statiques et numériques pour le compte d'Amendis Tanger (Lot I) et Tétouan (Lot II)

Les Sociétés peuvent télécharger les dossiers d'Appels d'offres directement du site d'Amendis (°): [www.amendis.ma](http://www.amendis.ma)  
«Appels d'Offres» ou les retirer gratuitement sous format numérique du siège d'Amendis, à l'adresse suivante :  
Direction des Achats et Marchés – Service Appels d'offres :  
Bureau DAM – 1er étage – Agence Al Majid Quartier Al Majid Rue Jeddah Majah  
Tel. : 0539 32 80 29

(°)En cas de téléchargement, il doit se faire impérativement du site d'Amendis en mentionnant le nom et l'adresse mail valide de la société. Les Conditions de participation et d'exécution sont définies comme suit :

N° AO	Estimations En Dir HT	Cautionnements Prévisionnels En Dir	Date de Validité des plis	Dates limites de dépôt des offres	Délais	Niveau d'ouverture
11/23 TA	Lot II Min = 700 110 Max = 1 412 200	30 000	–	Mardi 21/03/2023 Avant 10 h	4 mois	Publique
11/23 TE	Lot II Min = 1 116 210 Max = 2 292 420	45 000	–	Mardi 21/03/2023 A 10 h	–	–
13/23 TA	500 000	10 000	Lundi 20/03/2023 A 10 h	Mardi 24/03/2023 Avant 10 h	4 mois	Non publique
14/23 TA	Lot I-1 Min = 6 375 850 Max = 13 151 700	260 000	–	Mardi 24/03/2023 Avant 10 h	12 mois	Publique
14/23 TA	Lot I-2 Min = 6 375 850 Max = 13 151 700	260 000	–	Mardi 24/03/2023 A 10 h	–	–
14/23 TE	Lot II Min = 1930 200 Max = 3 960 400	78 000	–	–	–	–

1. Les offres peuvent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, contre récépissé, ou envoyées par voie postale avec accusé de réception ou remises au président de la commission des appels d'offres avant l'ouverture des plis
2. Les dossiers doivent être présentés conformément aux règlements particuliers des appels d'offres (R.P.A.O)
3. L'ouverture des plis en séance publique de l'appel d'offres N° 11/23 TA-TE est prévue le mercredi 22/03/2023 à 10h à la salle de réunion du siège d'Amendis à l'adresse précitée.
4. L'ouverture des plis en séance publique de l'appel d'offres N° 14/23 TA-TE est prévue le mercredi 05/04/2023 à 10h à la salle de réunion du siège d'Amendis à l'adresse précitée.
5. Toute offre déposée après le délai de remise spécifié sera automatiquement écartée.

contré par VEOLIA

28<sup>ème</sup> Festival du cinéma méditerranéen de Tétouan

# Art & culture

## Le long métrage turc "Clous de girofle et œillets" remporte le Grand prix

Le long métrage turc "Clous de girofle et œillets", réalisé par Bekir Bülbul, a remporté, vendredi soir, le Grand prix de la 28<sup>ème</sup> édition du Festival du cinéma méditerranéen de Tétouan (FCMT), organisée du 03 au 10 mars.

Ce film, qui a raflé le Grand prix de la ville de Tétouan "Tamouda", relate l'histoire de Musa, un ancien réfugié qui, dans les routes enneigées et désolées du sud-est de l'Anatolie, transporte le cadavre de sa femme décédée dans leur pays natal avec sa petite-fille, Halime. Leur voyage devient plus difficile à mesure qu'ils se rapprochent de la frontière d'un pays en guerre. Une fois rattrapés par la police, leurs chemins se séparent en trois destinations différentes. Le prix Azzedine Meddour pour la première œuvre a été attribué au film "Alam" du réalisateur palestinien Firas Khoury, tandis que le prix spécial du jury Mohamed Reggab est revenu au film libanais "Lit de rivière" de Bassem Brèche.

Le jury a décerné le prix de l'interprétation masculine à l'acteur Juraj Lérotic pour son rôle dans le film croate "Endroit sûr" réalisé par lui-même, et remis le prix d'interprétation féminine à l'actrice Jalila Telemssi, pour son rôle dans le film marocain "Poisons rouges" d'Abdeslam Kelai. Le prix de la critique "Mustapha Mesnaoui" a été, quant à lui, attribué au film espagnol "Upon entry" de Juan Sebastián Vasquez Alejandro Rojas, tandis que le prix du scénario a été décerné au film "Endroit sûr". Cette cérémonie, qui s'est déroulée en présence de responsables locaux et de personnalités du monde des arts et de la culture, a été marquée par un vibrant hommage rendu à la célèbre actrice égyptienne, Ghada Adel, et à la réalisatrice espagnole, Judith Collé, ainsi que la projection du film français "Les miens" de Roschdy Zem.

Douze longs métrages étaient en lice dans le cadre de cette édition. Il s'agit de "Ténébres", réalisé par



Dušan Milić (Serbie), "Alam" de Firas Khoury (Palestine), "Poisons rouges" d'Abdeslam Kelai (Maroc), "Nezouh" de Soudade Kaadan (Syrie), "Ramona" d'Andréa Bagney (Espagne), "Endroit sûr" de Juraj Lérotic (Croatie), "Clous de girofle et œillets" de Bekir Bülbul (Turquie), "Le barrage, Al Sadd" d'Ali Cherri (Liban), "Un été à Boujad", d'Omar Mouldouira (Maroc), Septembre" de Giulia Louise Steigerwalt (Italie), "Upon entry" de Juan Sebastián Vasquez Alejandro Rojas (Espagne) et "Lit de rivière" de Bassem Brèche (Liban).

Le festival a également choisi 5 films coups de cœur, à savoir "Fièvre méditerranéenne" de la réalisatrice palestinienne, Maha Haj, "L'île du pardon" du réalisateur tunisien Reda Bahi, "Les huit montagnes" de Charlotte Vandermeersch et Felix Van Groenigen (Belgique), "Jardins suspendus" d'Ahmed Yassine Al Daradji (Irak), et "Les pires" de Romane Guéret et Lise Akoka (France). Cette édition a été marquée par la tenue d'un colloque sur "Le numé-

rique, éthique et esthétique", et de deux tables rondes sous les thèmes "Le cinéma marocain d'aujourd'hui: Possibilités et paradoxes" et "Jean-Luc Godard, résonances méditerranéennes".

La grande nouveauté du festival cette année était l'organisation de la rubrique "Tétouan Industry days". Il s'agit d'un programme qui rassemble producteurs, distributeurs et exploitaires de la rive méditerranéenne pour rencontrer les porteurs de projets et mettre en lumière de jeunes scénaristes, réalisateurs et producteurs. Dans le cadre de cette rubrique, une rencontre "Panel" a été organisée pour discuter de la coproduction, du marché mondial du film et des opportunités de collaboration entre les deux parties de la Méditerranée. Autre grand événement de cette édition était la signature du livre "Quelques événements sans signification à reconstituer", en présence de son éditrice Léa Morin, du réalisateur du film éponyme, Mustapha Derkaoui et du critique et journaliste, Ahmed Boughaba.



## A Los Angeles, un lycée soutenu par George Clooney tente de diversifier le visage d'Hollywood

tenu par l'acteur George Clooney pour former des centaines de jeunes défavorisés aux métiers d'Hollywood. "Je suis tellement contente d'apprendre à faire des films, (...) comment produire un script, comment écrire des dialogues", confie à l'AFP l'adolescente, dans sa classe remplie d'affiches de cinéma, de claps et d'une chaise de réalisateur. Son établissement scolaire, le "Roybal Learning Center", compte 90% d'élèves latino-américains, souvent issus de familles modestes. Pour eux, Hollywood et son boulevard parsemé d'étoiles, situé à seulement quelques kilomètres de là, reste un univers difficilement accessible.

Mais depuis septembre, ce collège-lycée a lancé une formation spécialisée allant de la troisième à la terminale, grâce à un gros coup de pouce de la star d'"Ocean's Eleven". George Clooney a rassemblé d'autres acteurs, comme Eva Longoria ou Don Cheadle, et plusieurs stu-

dios, dont Warner Bros, Paramount et Disney, pour aider à financer ce projet. Objectif: s'attaquer aux racines du manque d'inclusivité du cinéma américain, souvent critiqué lors des Oscars. Pour régler le problème, "il faut commencer tôt", a estimé l'acteur dans un communiqué. "Il faut créer des programmes de lycée qui enseignent aux jeunes le maniement des caméras, le montage, les effets visuels, le son et toutes les possibilités de carrière que cette industrie a à offrir."

Coloriste, costumière, technicien lumière... Dans la classe de Ja'saray, des affiches recensant 80 métiers du cinéma rappellent aux élèves toutes les opportunités existantes. "Je n'avais absolument aucune idée qu'il y en avait autant, je pensais juste au réalisateur et aux acteurs", souffle la jeune fille, qui envisageait initialement de travailler dans l'animation mais songe désormais à devenir scénariste. "Cela m'a ouvert les yeux."

Musique, angles de prises de vue, caractère des personnages: à seulement 14 ans, Ja'saray Juárez décortique déjà avec ses camarades la recette d'une publicité réussie, pour bientôt produire son propre spot à diffuser en cours.

D'ici quelques années, cette élève de troisième espère bien gagner sa place derrière la caméra, grâce à un cursus lancé par un lycée public de Los Angeles et sou-

# Vernissage à Dakhla de l'exposition de l'éminent photographe Mohamed Maradji

Le vernissage de l'exposition photographique itinérante "Les visites de S.M le Roi Mohammed VI dans les provinces du Sud", de l'éminent photographe, Mohamed Maradji, a eu lieu samedi, à la Maison de la culture Al Walaa à Dakhla. Le vernissage de cette exposition, qui s'est déroulé en présence du wali de la région de Dakhla-Oued Eddahab, gouverneur de la province d'Oued Eddahab, Lamine Benomar, retrace les visites Royales dans les provinces du Sud, notamment à Dakhla, Lâayoune, Smara et Boujdour.

Cette exposition regroupant environ 200 clichés photographiques, constitue un témoignage photographique sur la marche de développement dans les provinces du Sud du Maroc dans tous les domaines. Dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de la MAP, M. Maradji a souligné que



cette exposition a pour objectif de présenter au public de Dakhla les différents clichés photographiques qui témoignent des principales visites effectuées par S.M le Roi dans les différentes villes du Sahara marocain.

Connu sous le nom du

"Photographe des trois Rois", M. Maradji a aussi fait savoir qu'il a accompagné par l'image l'essor que connaissent les provinces du Sud, depuis la Marche Verte jusqu'à présent. Né en 1939 à Casablanca, Mohamed Maradji a fait ses débuts dans les années

1956, à l'âge de 16 ans, comme photographe ambulant dans les rues de sa ville natale. Son parcours de self-made-man lui vaut le respect car il est devenu une icône du reportage photographique dans son pays et le témoin privilégié des grands événements historiques.

## Lancement de l'opération de soutien des projets de l'édition et du livre pour l'année 2023

Le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication a annoncé le lancement, lundi prochain, des candidatures pour bénéficier

du soutien aux projets de l'édition et du livre au titre de l'année 2023.

Cette opération, qui se poursuit jusqu'au 3 avril prochain, couvre les sec-

teurs de l'édition des livres et des magazines culturels, le lancement et la modernisation des magazines culturels en format électronique ainsi que la participation aux salons internationaux du livre, indique le ministère dans un communiqué.

Elle concerne également la publication d'œuvres de personnes souffrant de déficiences visuelles, le soutien aux librairies en termes de création, de rénovation et d'animation et la participation des écrivains marocains aux résidences littéraires, ajoute la même source. Les candidatures seront déposées, exclusivement et obligatoirement en format digital, via la plateforme dédiée (<http://daam.miniculture.gov.ma>), fait savoir le ministère.

Les porteurs de projets peuvent, à travers cette plateforme, consulter également les cahiers des charges et le manuel d'utilisation, et ce dans le cadre de la simplification et de l'amélioration du service administratif, conclut la même source.



Bouillon

de culture

### Festival international de danse contemporaine

Le coup d'envoi de la 16ème édition du Festival international de danse contemporaine "On Marche" a été donné vendredi, à Marrakech, par l'organisation d'une conférence sous le thème "Méditations sur le corps dans l'espace intellectuel marocain". Cette conférence vise à aborder sous différents angles, des questions se rapportant aux moyens susceptibles de promouvoir la danse contemporaine avec la participation d'intellectuels, d'artistes et de chercheurs.

Cette 16ème édition du festival intervient suite à l'organisation de deux manifestations dédiées à ce genre artistique, dont la première édition de "La Caravane des corps", initiée par Taoufiq Izeddou, fondateur et directeur du festival, ainsi qu'une tournée organisée en janvier dernier, dans les Instituts français du Maroc dans le cadre de la saison culturelle franco-marocaine.



Dans une déclaration à M24, la chaîne télévisée d'information en continu de la MAP, le directeur et fondateur du festival, Taoufiq Izeddou, a relevé que la 16ème édition du Festival international de danse contemporaine se tient dans un contexte marqué par l'adoption par les organisateurs, d'une nouvelle stratégie à travers le projet "On Marche / Nafass On Marche" pour la période 2023-2026, visant à promouvoir la danse contemporaine en tant que patrimoine culturel immatériel.

Ce festival ne se veut pas élitiste, mais a bien été pensé pour rendre cet art accessible au plus grand nombre, a-t-il ajouté, relevant que cette édition sera marquée par l'ouverture d'un débat sur le corps et par le lancement, avec le soutien du ministère de la Jeunesse, la Culture et de la Communication et plusieurs partenaires mondiaux en plus d'Instituts de chorégraphie, du Prix "Taklif", qui récompensera les jeunes chorégraphes.



## Le Sénat français adopte la réforme des retraites avant une semaine décisive



Le Sénat, à majorité de droite, a adopté samedi la réforme des retraites par 195 voix contre 112 après dix jours de débats heurtés, au terme d'une nouvelle journée de mobilisation dans les rues et avant une semaine déterminante pour le projet gouvernemental.

La Première ministre Elisabeth Borne n'a pas caché sa satisfaction après ce premier véritable succès législatif pour un projet extrêmement contesté. "Une étape importante a été franchie", s'est-elle immédiatement félicitée dans une déclaration à l'AFP, convaincue qu'il "existe une majorité" au Parlement pour adopter la réforme. Car le projet phare du second quinquennat d'Emmanuel Macron n'a pas achevé son parcours législatif.

Un vote crucial l'attend probablement jeudi à l'Assemblée nationale. Le Sénat a bouclé samedi soir sa course contre la montre avec une journée d'avance sur l'échéance fixée à dimanche minuit, en vertu de l'article de la Constitution auquel le gouvernement a eu recours pour limiter le temps des débats législatifs. "Enfin, nous y voilà!", s'est exclamé le patron des sénateurs LR Bruno Retailleau qui a demandé au ministre du Travail Olivier Dussopt de transmettre un message au président Emmanuel Macron. "Nous votons la réforme, mais nous ne votons pas (pour) lui", a-t-il affirmé.

À gauche, la sénatrice PS Monique Lubin, a fustigé quant à elle une réforme "brutale". "C'est une journée noire pour tous les salariés de ce pays",

a-t-elle déploré. En février, l'avalanche d'amendements déposés par l'alliance de gauche (Nupes) avait empêché l'Assemblée de se prononcer sur cette réforme contestée de toutes parts, sans même parvenir à examiner l'article 7 au cœur du projet, prévoyant le recul de l'âge de départ de 62 à 64 ans. Au Sénat, où la France insoumise (LFI) ne dispose pas d'élus, les débats ont été moins paisibles qu'attendu.

Afin d'accélérer des débats qui s'éternisaient, Olivier Dussopt, soucieux d'obtenir une légitimité démocratique pour la réforme, avait dégainé vendredi l'arme de l'article 44.3 de la Constitution. Une procédure qui permet un vote unique sur l'ensemble du texte sans mettre aux voix les amendements auxquels le gouvernement est

défavorable.

L'examen du projet de loi a donc pu avancer au pas de charge, surtout après le coup d'accélérateur impulsé par M. Retailleau qui a renoncé samedi après-midi à présenter son amendement emblématique, qui demandait de supprimer les régimes spéciaux bénéficiant à certaines catégories de travailleurs, y compris pour les salariés actuels. Pendant que le Sénat concluait l'examen de la réforme, des centaines de milliers de personnes descendaient dans la rue lors d'une septième journée d'action, qui a nettement moins mobilisé que les six précédentes.

Le ministère de l'Intérieur a dénombré 368.000 manifestants en France, dont 48.000 à Paris, soit moins que le 16 février, journée qui a le moins

mobilisé depuis le début de la contestation le 19 janvier. La détermination est "forte", a néanmoins assuré le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger qui souligne régulièrement le caractère historique de l'opposition populaire à cette réforme.

Après le Sénat, c'est désormais au tour de la commission mixte paritaire (CMP) d'entrer en scène, conclave qui réunira mercredi 7 députés, 7 sénateurs, et autant de suppléants dans une salle à huis clos du Palais Bourbon avec l'objectif de parvenir à un compromis sur les mesures qu'Assemblée et Sénat n'ont pas votées dans les mêmes termes.

Le camp présidentiel et la droite semblent avoir la main sur cette CMP, avec respectivement 5 et 4 titulaires chacun, dont Olivier Marleix, patron des députés LR. Une nouvelle journée de manifestations, la huitième, est prévue en parallèle de la réunion. Dans le meilleur des scénarios pour l'exécutif, si députés et sénateurs parviennent à un accord au sein de cette commission, le texte remanié devra être validé jeudi 16 mars à partir de 9h au Sénat, puis à 15h à l'Assemblée.

Ce dernier vote, s'il est positif, vaudra adoption définitive par le Parlement. Mais les doutes sur l'existence d'une majorité à l'Assemblée ont ravivé l'hypothèse d'un recours par le gouvernement à l'article 49.3 de la Constitution. Il permet une adoption sans vote mais expose l'exécutif au risque d'une motion de censure.

Au Palais Bourbon, la droite, traditionnellement favorable à un report de l'âge légal de la retraite, est beaucoup plus divisée qu'au Sénat. A ce stade, entre 30 et 35 députés LR seulement (sur 61) envisagent de voter le texte, une quinzaine de s'y opposer, et environ une dizaine de s'abstenir, selon une source interne.

## Les Russes proches du centre de Bakhmout, selon le patron de Wagner

Les Russes affirment se trouver près du centre de Bakhmout, une ville de l'est de l'Ukraine qu'ils tentent de prendre depuis l'été au prix de lourdes pertes et où les Ukrainiens cherchent à "gagner du temps" pour se préparer à une contre-offensive qui ne devrait, selon eux, pas tarder.

Les forces de Moscou poursuivent parallèlement leurs attaques dans d'autres régions: les autorités ont ainsi annoncé qu'une frappe avait fait dans la matinée au moins trois morts et deux blessés à Kherson, une cité méridionale libérée par l'armée de Kiev en novembre après plusieurs mois d'occupation.

À Bakhmout, l'épicentre actuel du conflit, Evguéni Prigoïne, le patron du

groupe paramilitaire Wagner, a revendiqué une nouvelle progression de ses hommes qui s'y battent en première ligne. "C'est le bâtiment de l'administration municipale, le centre administratif de la ville", a-t-il déclaré samedi, pointant du doigt, du toit d'un bâtiment, un autre édifice, en guise d'illustration de cette avancée. "C'est à un kilomètre deux cents", "C'est la zone, il y a des combats en cours", a-t-il ajouté dans une vidéo diffusée par le service de presse de son entreprise Concord, des propos invérifiables de source indépendante dans l'imédiat. Le même jour, le ministère britannique de la Défense a annoncé qu'"au cours des quatre derniers jours", le groupe Wagner avait "pris le contrôle

de la plus grande partie de l'est" de Bakhmout. "Les forces ukrainiennes contrôlent l'ouest de la ville et ont démolé des ponts-clés au-dessus de la rivière" qui la traverse, a souligné ce ministère.

"Les vrais héros sont les défenseurs qui tiennent le front de l'Est sur leurs épaules", a pour sa part salué le commandant des forces terrestres ukrainiennes Oleksandre Syrsky. "Il faut gagner du temps pour accumuler des réserves et lancer une contre-offensive, qui n'est pas loin", a-t-il encore dit, cité par le service de presse de l'armée. "Au début de la guerre, nous n'avions pas de drones.

Les missions étaient plus compliquées et moins efficaces. Mais en été, nous avons commencé à recevoir des

drones et d'autres équipements. Aujourd'hui, nous sommes plus efficaces", explique quant à lui à l'AFP Petro, le pilote d'un des trois hélicoptères d'attaque MI-8 qui venaient d'effectuer un raid contre une cible près de Bakhmout. Les Russes essaient depuis plusieurs semaines d'encercler cette ville de quelque 70.000 habitants avant le conflit et ont réussi à couper plusieurs routes importantes pour le ravitaillement des soldats ukrainiens.

Si les observateurs doutent de l'importance stratégique de Bakhmout en elle-même, cette bataille - la plus longue depuis le début de l'offensive russe il y a plus d'un an - a acquis une valeur symbolique, tant pour Kiev que pour Mos-

cou, qui voudrait obtenir là une victoire après plusieurs revers humiliants. "Le plus important est d'obtenir la bonne quantité de munitions et d'avancer", a martelé dans sa vidéo Evguéni Prigoïne, tandis qu'il est en conflit ouvert avec la hiérarchie militaire russe, notamment pour obtenir plus de munitions.

Il s'en est une fois de plus pris publiquement au ministre russe de la Défense, Sergueï Choïgou, et au chef d'état-major, Valéri Guerassimov, les qualifiant, de manière ironique, de "chefs militaires exceptionnels". "Je soutiens absolument, totalement, tous leurs efforts", s'est encore moqué celui qui ne cesse de critiquer la stratégie de la hiérarchie sur le terrain.

# Un général américain met en garde contre une "armée" de l'EI en détention

Un haut responsable militaire américain a mis en garde samedi contre la menace d'une "armée" du groupe Etat islamique (EI) détenue en Irak et en Syrie, à l'issue d'une visite de prisons et camps où sont détenus les jihadistes présumés et leurs proches. "En visitant le centre de détention, j'ai vu la menace imminente posée par ce groupe de combattants détenus de l'EI", a déclaré dans un communiqué le patron du commandement militaire américain pour le Moyen-Orient (Centcom), le général Michael Kurilla. Il a visité cette semaine plusieurs centres de détention, notamment celui de Ghwayran à Hassaké, dans le nord-est de la Syrie, où des centaines de personnes ont été tuées après que des djihadistes l'ont pris d'assaut début 2022, selon le communiqué. "Entre ceux qui sont détenus en Syrie et en Irak, c'est une véritable armée de l'EI en détention. S'il est libéré, ce groupe constituerait une grande menace pour la région et au-delà", a-t-il dit. Les Forces démocratiques syriennes (FDS, dominées par les combattants kurdes) et les administrateurs de la prison de Ghwayran ont décrit les détenus comme "impénitents, susceptibles de se radicaliser davantage (...) et comme une bombe à retardement", selon Centcom.

Les FDS soutenues par une coalition internationale dirigée par les



Etats-Unis ont été le fer de lance de la lutte contre l'EI chassé de ses fiefs en Syrie en 2019, après une montée en puissance fulgurante en 2014 et la conquête de vastes territoires dans ce pays et dans l'Irak voisin. Des dizaines de milliers de personnes, dont des proches de djihadistes, ont été détenues durant les années suivantes dans des

camps gérés par les forces kurdes.

Malgré les appels répétés de l'administration kurde, la plupart des pays occidentaux refusent de rapatrier leurs citoyens de ces camps, se contentant de rapatriements au compte-gouttes par crainte d'éventuels actes terroristes sur leur sol. Michael Kurilla a aussi visité les camps de Roj et d'al-Hol,

dans le nord-est de la Syrie. Les enfants d'al-Hol où campent quelque 10.000 étrangers "risquent quotidiennement d'être endoctrinés", a mis en garde le Centcom, ajoutant que les adolescents de parents étrangers "ont exprimé le désir de retourner dans leur pays d'origine".

Le général américain a appelé

au "rapatriement, à la réhabilitation et à la réintégration des habitants du camp dans leur pays (...) d'origine". La lutte contre les jihadistes "est une lutte pour la sécurité et la stabilité non seulement de la Syrie et de l'Irak, mais de toute la région", a-t-il affirmé. "Nous ne pouvons absolument pas permettre une résurgence de l'EI."

## En Mauritanie, trois jihadistes évadés de prison tués lors d'une opération

Les autorités mauritaniennes ont annoncé samedi avoir tué trois jihadistes évadés de prison cinq jours plus tôt. Dont Saleck Ould Cheikh Mohamedou, réputé particulièrement dangereux, selon un responsable sécuritaire. Un quatrième jihadiste a été capturé vivant, ont indiqué les ministères de la Défense et de l'Intérieur dans un communiqué.

Un gendarme a été tué dans l'opération qui a eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi dans la région de l'Adrar (nord), à des centaines de kilomètres à travers le désert et plusieurs heures de voiture de Nouakchott, où les quatre jihadistes s'étaient évadés dimanche dernier. Deux gardes avaient été tués lors de l'évasion.

La fuite des jihadistes, tous Mauritanais, a écorné l'image positive de la Mauritanie en matière de lutte contre les radicaux islamistes. D'autant que Saleck Ould Cheikh Mohamedou, âgé d'une

quarantaine d'années, s'était déjà échappé de prison en 2015 avant d'être repris. Il avait été condamné à mort en 2011 pour tentatives d'attentat à la voiture piégée contre le président Mohamed Ould Abdel Aziz et l'ambassade de France. Sans avoir été abolie, la peine de mort n'est plus appliquée en Mauritanie depuis 1987. Saleck Ould Cheikh Mohamedou était considéré par les autorités américaines, engagées dans le combat antijihadiste au Sahel, comme l'un des organisateurs de l'assassinat par un commando de quatre touristes français dans le sud-est de la Mauritanie en 2007. La couverture internet a été perturbée toute la semaine dans tout le pays, a dit à l'AFP NetBlocks, organisation qui surveille cette activité à travers le monde, en liant directement ces perturbations à l'action des autorités pour contrecarrer la cavale des fuyards.

Sur la base de renseignements

non spécifiés, les fuyards ont été localisés dans une zone montagneuse accidentée de l'Adrar, ont précisé les ministères de la Défense et de l'Intérieur. Les forces de sécurité "ont essayé des tirs nourris qui les ont amenés à engager le combat avec les éléments terroristes", disent-ils.

La mort de Saleck Ould Cheikh Mohamedou dans cette opération a été annoncée par un responsable sécuritaire, sous le couvert de l'anonymat pour ne pas paraître s'exprimer à la place du gouvernement.

Aucune information n'a été divulguée sur le parcours des jihadistes ces derniers jours, ni sur la façon dont ils ont gagné le nord. Un responsable sécuritaire disait au cours de la semaine que l'évasion de Saleck Ould Cheikh Mohamedou, "excessivement dangereux", avait été "très bien organisée et planifiée depuis longtemps". Le gouvernement a

salué une "opération de qualité", et assuré que les forces de sécurité resteraient un "bouclier" pour cet immense pays désertique de quatre millions d'habitants.

La Mauritanie n'a plus connu d'attaque sur son sol depuis 2011, fruit des efforts sécuritaires et politiques consentis depuis les années 2000 pour juguler la menace jihadiste. Au même moment, le jihadisme se propageait au Mali voisin, puis à travers le Sahel. La cavale de Saleck Ould Cheikh Mohamedou a renvoyé la Mauritanie à l'époque des attentats, nourris par l'expansion de groupes islamistes en Algérie, voisin du nord. Le gouvernement avait reconnu cette semaine que "des failles sécuritaires", comme il en existe "partout dans le monde", avaient permis l'évasion de dimanche dernier.

Fin 2008, Saleck Ould Cheikh Mohamedou aurait rejoint Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) et intégré l'unité "Al Four-

ghan" commandée par l'Algérien Djamel Okacha, dit Yahia Abou al-Hamman, selon Isselmou Ould Salih, spécialiste des questions jihadistes, et un responsable sécuritaire.

Cette unité s'est illustrée par plusieurs opérations sanglantes comme l'attaque de Tourine qui a coûté la vie à onze militaires mauritaniens en 2008, ainsi que l'assassinat du colonel Lamana Ould Bou, haut responsable du renseignement malien, en 2009 à Tombouctou (nord).

Saleck Ould Cheikh Mohamedou avait été placé sur la liste noire des "terroristes internationaux" par les Etats-Unis. Cependant, l'un de ses compagnons d'évasion, Mohammed Ould Ch'bih, lui aussi un ancien de l'unité "Al Fourghan", était peut-être "encore plus dangereux que lui", selon l'expert Isselmou Ould Salih. Lui aussi a été tué dans le nord, selon le même responsable sécuritaire.

# Quelle prochaine étape pour la mondialisation ?

Le grand récit auquel s'appuie le système actuel de l'économie mondiale est en plein rebondissement de l'intrigue et va s'en trouver profondément modifié. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, ce qu'on nomme l'ordre international libéral repose sur la libre circulation des biens, des capitaux et des services financiers, mais ce dispositif semble aujourd'hui de plus en plus anachronique.

L'organisation d'un marché, quel qu'il soit, a besoin de grands récits – des histoires que nous nous racontons pour comprendre le fonctionnement du système. C'est encore plus vrai pour l'économie mondiale, car à la différence d'un pays, le monde ne dispose pas d'un gouvernement central édictant les règles et garantissant leur respect. Pris ensemble, ces récits contribuent à la création et au maintien des normes qui conservent le système en bon ordre et en état de fonctionnement, qui disent aux gouvernements ce qu'ils doivent et ne doivent pas faire. Lorsqu'elles sont intériorisées, ces normes apportent aux marchés mondiaux un soutien que ne peuvent apporter ni les juridictions internationales, ni les traités commerciaux, ni les institutions multilatérales.

Ces grands récits du monde ont changé de nombreuses fois dans l'histoire. Au temps de l'étalon-or, mis en place à la fin du XIXe siècle, on considérait l'économie mondiale comme un système capable de s'ajuster et de s'équilibrer tout seul, pour la stabilité dont le meilleur outil était la non-ingérence des Etats. Liberté de circulation des capitaux, liberté des échanges commerciaux et politiques macroéconomiques appropriées permettraient, pensait-on, de meilleurs résultats à l'économie du monde comme à celle de chaque pays.

La crise de 1929 et l'effondrement de l'étalon-or mirent à mal le récit des marchés bienveillants. Le régime de Bretton Woods, à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, qui comptait sur une gestion macroéconomique keynésienne pour stabiliser l'économie mondiale, donnait à l'Etat un rôle beaucoup plus important. Seul un solide État-providence pouvait garantir une assurance sociale et un soutien à ceux qui étaient victimes des défaillances de l'économie de marché.

Le système de Bretton Woods transforma aussi les rapports entre intérêt mondial et intérêt national. L'économie du monde, bâtie sur un modèle d'intégration superficielle, était subordonnée aux objectifs de plein-emploi national et d'instauration de sociétés équitables. Grâce au contrôle des capitaux et à un régime souple d'échanges commerciaux internationaux, chaque pays pouvait créer les institutions sociales et économiques les mieux adaptées à ses préférences et à ses besoins.

Le récit néolibéral de l'hypermondialisation, devenu dominant dans les années 1990, avec sa préfé-



rence pour une intégration économique en profondeur et pour la libre circulation des flux financiers, constituait à bien des égards un retour au récit de l'étalon-or et des marchés bienveillants, capables de s'ajuster tout seuls. Il reconnaissait néanmoins aux Etats un rôle capital: faire respecter les règles qui, dans chaque pays, rendaient le monde plus sûr pour les grandes entreprises et les grandes banques.

Les avantages des marchés bienveillants étaient censés s'étendre au-delà de l'activité économique. Les gains économiques de l'hypermondialisation, pensaient les néolibéraux, allaient permettre d'en finir avec les conflits internationaux et consolider les forces démocratiques de par le monde, notamment dans les pays communistes comme la Chine.

Le récit de l'hypermondialisation ne contestait pas l'importance de l'équité sociale, de la protection de l'environnement et de la sécurité nationale, pas plus que la responsabilité des Etats pour y parvenir. Mais il partait de l'hypothèse que ces objectifs pouvaient être atteints sans que les instruments mis en œuvre par les politiques nationales n'interfèrent avec la liberté des échanges commerciaux et des flux financiers. Pour le dire autrement, il devenait possible d'avoir le beurre et l'argent du beurre. Et si les résultats étaient décevants, comme il s'est avéré, la faute n'en revenait pas à l'hypermondialisation mais à l'absence de politiques complémentaires ou d'accompagnement dans les autres domaines.

L'hypermondialisation, en perte de crédit et d'effectivité depuis la crise financière de 2008, a finalement échoué, faute de pouvoir résoudre ses propres contradictions. Au bout du compte, les Etats, qui avaient donné au monde de l'entreprise le pouvoir d'écrire le récit avaient peu de chances de persuader ces mêmes auteurs de soutenir les programmes sociaux et de protection de l'environnement.

Aujourd'hui, le monde aban-

donne l'hypermondialisation, et l'on ne peut dire avec certitude ce qui la remplacera. Parmi les cadres de politique économique qui émergent, il en est un, que j'appelle le «productivisme», qui met l'accent sur le rôle de l'Etat dans la lutte pour la résorption des inégalités, la santé publique et la transition vers une énergie propre. En plaçant en première ligne et au centre ces objectifs négligés, le productivisme réaffirme les priorités politiques intérieures sans pour autant faire preuve d'hostilité à l'égard d'une économie mondiale ouverte. Le régime de Bretton Woods a montré que des politiques qui soutiennent la cohésion des économies nationales peuvent aussi contribuer à l'encouragement des échanges internationaux et des flux de capitaux à long terme.

Un autre paradigme émerge, qu'on pourrait appeler hyperréalisme, en référence à l'école «réaliste» dans les relations internationales. Ce récit met l'accent sur la rivalité géopolitique entre les Etats-Unis et la Chine et applique aux relations économiques entre grandes puissances une logique de jeu à somme nulle. Le cadre conceptuel hyperréaliste considère l'interdépendance économique non comme une source de gains mutuels, mais comme une arme que l'on peut brandir pour handicaper ses adversaires, comme l'ont fait les Etats-Unis lorsqu'ils ont recouru au contrôle des exportations pour empêcher les entreprises chinoises d'avoir accès aux semi-conducteurs de dernière génération et aux équipements permettant de les fabriquer.

Les voies qu'empruntera l'économie mondiale dépendront de la façon dont se diffuseront ces deux cadres conceptuels concurrents et du rapport de force entre eux. Comme ils se recouvrent lorsqu'il s'agit des échanges commerciaux, les Etats adopteront probablement des stratégies plus protectionnistes au cours des prochaines années et appuieront les relocalisations, tout

comme d'autres politiques industrielles destinées à favoriser la production manufacturière de pointe. Les gouvernements prendront aussi, vraisemblablement, des mesures de protection de l'environnement qui favoriseront les producteurs nationaux, comme c'est le cas aux Etats-Unis avec l'Inflation Reduction Act, ou bien relèveront leurs barrières douanières, comme le fait l'Union européenne avec le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières. Ces mesures serviraient aussi bien les priorités intérieures que celles de la politique étrangère.

En fin de compte, pourtant, les considérations géopolitiques prévaudront probablement sur toutes les autres, ce qui permettrait le triomphe du récit hyperréaliste. Ainsi ne sait-on pas si l'accent mis sur les industries manufacturières avancées, emblématique de la résurgence actuelle des politiques industrielles, permettra une réduction notable des inégalités au sein des pays, car les bons emplois viendront probablement à l'avenir des industries de services et ne dépendent guère de la concurrence avec la Chine.

Permettre aux appareils de la sécurité nationale des grandes puissances planétaires de détourner le récit économique, ce serait mettre en péril la stabilité mondiale. Il pourrait en résulter une planète de plus en plus dangereuse où la constante menace d'un conflit armé entre les Etats-Unis et la Chine contraindrait les petits pays à choisir leur camp dans un combat qui ne sert pas leurs intérêts.

Une opportunité sans précédent s'offre à nous, celle de corriger les maux de l'hypermondialisation et de construire un ordre international plus juste fondé sur la vision d'une prospérité partagée. Nous ne pouvons pas laisser les grandes puissances ruiner une telle chance.

**Par Dani Rodrik, professeur d'économie politique internationale à la Harvard Kennedy School**



Royaume du Maroc  
Ministère de la santé et  
de la protection sociale  
Direction Régionale de la  
Santé Fès-Meknès  
Délégation provinciale  
d'El Hajeb  
CHP ElHajeb  
Avis d'appel d'offres ouvert sur offres de prix  
N° 02/2023/CHP/ELH  
Le 06/04/2023 à 11H00il sera procédé dans la salle de réunion du Centre Hospitalier Provincial d'ELHAJEB, en séance publique, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'of-

fres sur offres de prix pour objet :Brancardage et transport des malades à l'intérieur Du centre hospitalier provincial d'El Hajeb. Ledossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service de Comptabilité et des marchés au Centre hospitalier provincial d'El Hajeb, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics :www.marchespublics.gov.ma Le cautionnement provisoire est fixé à la somme

de : 10 000.00 (dix mille dhs.) L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 178 109.52.00Dh (Cent Soixante-dix-huit mille cent neuf Dirhams 52 CTS) Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer, contre récépissé leurs plis au service de Comptabilité et des marchés du Centre Hospitalier provincial d'Elhajeb)  
- Soit les envoyer par courrier recommandé

avec accusé de réception au service précité;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les transmettre par

voie électronique, ou parportail des marchés publics Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6du règlement de Consultation.  
N° 1628/PA

ROYAUME DU MAROC  
DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU



DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

**AVIS RECTIFICATIF**

Il est porté à la connaissance des entreprises que la classe exigée au dossier technique de l'appel d'offres n° 09/2022 du 04/04/2023 à 10h30 relatif à l'étude géotechnique de rectification du tracé du PK 293+000 au PK 294+000 de la RN6, et du PK 9+000 au PK 10+000 de la RP 5413 - Province de Taza», publié au journal Libération le 09 Mars 2023 sous n° 9866 est la classe 3 au lieu de la classe 4 et le reste sans changement.

N° 1624/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENEERAL  
D.R.F.H

**AVIS DE DE REPORT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° : 14/2023/CAS/PAZ

Le Gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que la séance d'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres N° 14/2023/CAS/PAZ relatif à : Fourniture et installation de matériel médico-technique pour le centre hospitalier provincial d'Azilal :

- > Lot 01 : les instruments
- > Lot 02 : service mère enfant
- > Lot 03: Bloc opératoire

Publié au journal libération n° 9850 du 18-19/02/2023 est reportée à la date du 28/03/2023 à 10h au lieu du 15/03/2023 à 10h, et que la date limite du dépôt Les documents techniques le 27/03/2023 à 16h30 min au lieu du 14/03/2023 à 16h30 min.

N° 1625/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale  
du Préscolaire & des Sports

L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION MARRAKECH-SAFI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 07/2023/LAREF.MS**

Le 04/04/2023 à 10 :00, il sera procédé dans la salle des réunions de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech Safi, sise à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : **Acquisition de mobilier de bureau au profit des établissements scolaires relevant de l'AREF-MS en lot unique.**

lot	Caution provisoire	Coût estimatif du maître d'ouvrage TTC
Unique	12 000.00 Dhs (Douze mille Dhs)	866 376,00 Dhs (Huit cent soixante-six mille trois cent soixante-seize Dhs)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Décret n° 2.12.349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics et de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des achats et des achats sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation

> Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'Académie sise à : Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech au plus tard le 03/04/2023 à 15 h (date et heure limites pour la déposition des échantillons).

N° 1626/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale  
du Préscolaire & des Sports

L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION MARRAKECH-SAFI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 08/2023/LAREF.MS**

Le 04/04/2023 à 11 :00, il sera procédé dans la salle des réunions de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech Safi, sise à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : **Acquisition de matériel de bureau au profit des établissements scolaires relevant de l'AREF-MS en lot unique**

lot	Caution provisoire	Coût estimatif du maître d'ouvrage TTC
Unique	11 000.00 Dhs (Onze mille Dhs)	783 000,00 Dhs (Sept cent quatre-vingt-trois mille Dhs)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Décret n° 2.12.349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics et de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des achats et des achats sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation

> La documentation et les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'Académie sise à : Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech au plus tard le 03/04/2023 à 15 h (date et heure limites pour la déposition de La documentation et les catalogues).

N° 1627/PA

- Egyptontex - SARL.A.U I. Aux termes d'une décision de l'Associé unique datée du 15/02/2023 de la société- EGYPTONTEX - SARL.A.U. dont le siège social est au 45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR, ETAGE 2, APPT N° 4, CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit:

1-La dissolution anticipée de la société  
2- Le siège de liquidation est fixé au 45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR, ETAGE 2, APPT N° 4 CASABLANCA.

3- La nomination de MR. ALI FIKRI ABDELGAWWAD ELHAROUN en tant que liquidateur de la société.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 03/03/2023 sous le n°861323.

LE LIQUIDATEUR  
N° 1641/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE,  
DE LA PÊCHE  
MARITIME,  
DU DÉVELOPPEMENT  
RURAL ET DES EAUX  
ET FORÊTS  
DIRECTION  
RÉGIONALE  
DE L'AGRICULTURE DE  
MARRAKECH - SAFI  
CENTRE  
DE QUALIFICATION  
AGRICOLE OULED  
BOUGRINE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°02/CQA08/2022

Le Mercredi 5 Avril 2023 à 10h du matin, il sera procédé, dans les bureaux du Centre de Qualification Agricole OUED BOUGRINE, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour le marché suivant :

OBJET: TRAVAUX DE PAVAGE AU CENTRE DE QUALIFICATION AGRICOLE OULED BOUGRINE

Le dossier de l'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés au Centre de Qualification Agricole OULED BOUGRINE.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés public de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5 000.00Dhs

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 188 040.00 DHS TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Centre de Qualification Agricole OULED BOUGRINE.

• Soit les déposer contre récépissé au bureau des marchés.

• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

• Soit déposer leurs plis par voie électronique.

• Les pièces à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de la consultation

• N.B : Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu au règlement de la consultation.

N° 1642/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra  
Province de Béni-Mellal  
Secrétariat Général  
DBM/SM  
AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
SEANCE PUBLIQUE  
N° 01 /C.A /  
PRDTS-FDR/2023

Le 12/04/2023 à 10 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM) à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale

pour : REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX CONCERNANT LES LOGEMENTS DE FONCTION DE SANTE AUX COMMUNES D'OULED YAICH ET OULED SAID EL OUED- PROVINCE DE BEN-MELLAL.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré de la Division du Budget et des Marchés/ Service des Marchés de cette province. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

\* Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 816.666,66 Dhs (Huit Cent Seize Mille Six Cent Soixante Six Dirhams, 66 Cts)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 8 jomada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, telle qu'il a été complété et modifié.

Les Architectes peuvent :  
- Soit les déposer contre récépissé dans les bureaux de la province de Béni-

Mellal (D.B.M/SM).

- Soit les remettre au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.


- Soit transmettre leurs plis par la voie électronique.

• Une visite des lieux, est prévue le 28/03/2023 à 10 Heures, rendez vous à la division des Equipements (D.E.) à la wilaya. (présence obligatoire).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 05 du règlement de la consultation.

N° 1643/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA SANTE  
ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
DIRECTION REGIONALE CASA-SETTAT  
CHP MOULAY ABDELLAH DE MOHAMMEDIA



المملكة المغربية  
وزارة الصحة والعمل الاجتماعي  
المديرية الجهوية لدار البيضاء سطات  
المستشفى الإقليمي مولاي عبد الله المحمدية

### PROGRAMME PREVISIONNEL DES APPELS D'OFFRES POUR L'ANNEE 2023

#### I/ FOURNITURES

Type de fournitures	Objet des fournitures	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés aux petites et moyennes Entreprises
Fongibles de radiologie	Achat de fongibles de radiologie destiné au service de la radiologie du CHP de Mohammedia	C.H.P de Mohammedia	A/O ouvert sur offres de prix	Mois 06/2023	Pôle des affaires Administratives -Unité de gestion financière et comptable du CHP Moulay Abdellah de Mohammedia, Avenue Hassan II Mohammedia	
Fongibles de laboratoire	Achat de fongibles de laboratoire destiné au service de laboratoire du CHP de Mohammedia	C.H.P de Mohammedia	A/O ouvert sur offres de prix	Mois 06/2023		
Gaz médicaux	Achat des gaz médicaux destinés au CHP de Mohammedia	C.H.P de Mohammedia	A/O ouvert sur offres de prix	Mois 11/2023		

#### II/ SERVICES

Type de services	Objet des services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyennes entreprises
Accueil	Activités d'accueil des malades pour le Centre hospitalier préfectoral de Mohammedia	C.H.P de Mohammedia	A/O ouvert sur offres de prix	Mois 09/2023	Pôle des affaires Administratives Unité de gestion financière et comptable du CHP Moulay Abdellah de Mohammedia, Avenue Hassan II Mohammedia	*
Buanderie	Traitement et lavage de linge du CHP de Mohammedia	C.H.P de Mohammedia	A/O ouvert sur offres de prix	Mois 09/2023		*
Brancardage	Brancardage des malades à l'intérieur du Centre hospitalier préfectoral de Mohammedia	C.H.P de Mohammedia	A/O ouvert sur offres de prix	Mois 10/2023		*
Alimentation	La fourniture des denrées et préparation des repas aux malades et au personnel de garde du Centre Hospitalier préfectoral de Mohammedia	C.H.P de Mohammedia	A/O ouvert sur offres de prix	Mois 11/2023		
Gardiennage	Gardiennage, surveillance et sécurité des locaux du Centre Hospitalier Préfectoral de Mohammedia	C.H.P de Mohammedia	A/O ouvert sur offres de prix	Mois 12/2023		
Nettoyage	Service d'hygiène et de nettoyage des locaux des services du Centre Hospitalier Préfectoral de Mohammedia	C.H.P de Mohammedia	A/O ouvert sur offres de prix	Mois 12/2023		

N° 1644/PA

BOOST BPO SARI AU Société à responsabilité limitée à associé unique Au capital de 100.000,00 Dirhams

Siege social: 26, AVENUE MERS SULTAN, ETAGE 1 APPT3-CASABLANCA R.C. : 520007

AVIS DE MODIFICATION

Suivant la décision de l'associé unique en date du 15/02/2023 à CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :

Transfert du siège social: Transfert du siège social de la société de l'adresse actuelle " 26, Avenue Mers Sultan, Etage 1 Apt 3Casablanca " vers la nouvelle adresse " 304 BD BRAHIM ROUDANI RUE AHMED TOUGUI 1ER ETAGE RESIDENCE ECHIFAE MAARIF CASABLANCA "

Dépôt légal : au greffe du tribunal de commerce de CASABLANCA le 09/03/2023 sous le numéro 862233

N° 1645/PA

ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONALE DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

BRANCHE EAU Direction Approvisionnement et Marchés Avis d'Appel d'offres Ouvert N° : 54/DAM/S/2022

à lot unique

Séance Publique

La Direction Approvisionnement et Marchés de l'ONEE-Branche Eau, sise à Rabat lance le présent appel d'offres qui concerne : Extension de l'infrastructure SAP de l'ONEE-branche eau pour la mise en place de la solution SAP basée sur la technologie SAP HANA

La réalisation des travaux objet du présent appel d'offres seront financés par la Banque Européenne d'Investissement (BEI).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à : 6.477.600,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 65.000,00 MAD

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : https://www.marches-publics.gov.ma/.

Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante :

Bureau des marchés (DAM) de l'Immeuble G, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat - Maroc.

Tel : (+212) 0537 66 73 05/06, Fax : (+212) 0537 66 75 13

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau des marchés (DAM) de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance pluri-journée d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mardi 11 Avril 2023 à 10:00 (heure locale) à la Salle d'ouverture de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat Division Achats Industriels Spécifiques et de Support de la Direction Approvisionnement et Marchés à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - CP 10220 - Rabat - Fax : (+212) 05 37 66 72 20.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : http://www.onee.ma (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 1646/PC

Offre de la Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Avenue Mohamed VI quartier AZEMMOUR JDID Errachidia avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 05 Avril 2023 à 10H00 à la Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Avenue Mohamed VI quartier AZEMMOUR JDID Errachidia. Tél : 05 35 79 53 08 - Fax : 05 35 57 34 86 - Email : yramchouh@onee.ma.

- L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter le service des Achats de la Direction Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau.

- Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : http://www.onee.ma/ (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 1647/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

BRANCHE EAU DIRECTION REGIONALE DRÂA TAFILALET AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 14/DRD/CE/AMD/3/2

(2/3) à lot unique Séance Publique

La Direction Régionale Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Errachidia, lance le présent appel d'offres qui concerne :

• Travaux de recherche et réparation des fuites avec engagement sur le résultat au niveau du réseau de distribution d'eau potable de la ville de Zagora. (Province de Zagora).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 2 500 000,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 25 000,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : https://www.marches-publics.gov.ma/.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Avenue Mohamed VI quartier AZEMMOUR JDID Errachidia avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Di-

rection Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Avenue Mohamed VI quartier AZEMMOUR JDID Errachidia avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 05 Avril 2023 à 10H00 à la Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Avenue Mohamed VI quartier AZEMMOUR JDID Errachidia. Tél : 05 35 79 53 08 - Fax : 05 35 57 34 86 - Email : yramchouh@onee.ma.

- L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter le service des Achats de la Direction Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau.

- Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : http://www.onee.ma/ (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 1647/PC

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

Table of train schedules for Marrakech - Casablanca - Fes. Columns include train number, departure times from Marrakech, Casablanca, Fes, and arrival times at Marrakech, Casablanca, Fes.

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

Table of train schedules for Fes - Casablanca - Marrakech. Columns include train number, departure times from Fes, Casablanca, Marrakech, and arrival times at Fes, Casablanca, Marrakech.



07:00 : Hymne national+ Coran  
07:10 : Tinoubka  
07:40 : Ichaa Mamlaka  
08:35 : Amouddou  
09:30 : Hayati Ep 29  
10:25 : Serba Ep 7  
11:00 : Oussrati Ep 106  
12:00 : Sihatouna Ep 50  
12:10 : Sir Lakdim Ep 17  
12:50 : Stand up 2022 - Capsules : Capsule 35  
13:00 : JT Addahira  
13 : 45 : Al Wajah Al Akhar Ep 25  
14:00 : JT en Amazigh  
14:20 : JT en Espagnol  
14:40 : Téléfilm Kheffat Rjel  
16:20 : Fin Ghadi Bya  
16:50 : Amalay  
17:50 : Machi Bhalhoum Ep 19  
18:05 : Majala Attakafia  
18:20 : Quotidienne Aândi Holm capsule 61  
18:30 : JT en Français  
18:50 : Serba Ep 8  
19:25 : Super Market Ep 28  
19:40 : Rouh  
Al Moutatana Ep45  
19:45 : Stand up 2022 - Capsules : Capsule 36  
19:55 : Sir Lakdim Ep 18  
20:30 : JT Principal  
21:30 : Joudia Ep 23  
22:30 : Al Moughar Sidi Said  
23:30 : Dernier Bulletin  
D'information  
23:50 : Téléfilm Kheffat Rjel  
01:30 : Amalay Oued Zem  
02:30 : Serba Ep 8  
03:05 : Sir Lakdim Ep18  
03:40 : Hayati Ep 29  
04:30 : Tinoubka  
05:00 : Ichaa Mamlaka  
06:00 : Amouddou



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid  
06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI  
06:25:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M  
07:20:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
07:35:00 : MAGAZINE : REPLAY  
08:05:00 : MAGAZINE : MA3A RAMDANI  
08:35:00 : MAGAZINE : STUDIO LIVE  
09:25:00 : FEUILLETON : AL IRT  
09:55:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA  
10:00:00 : FEUILLETON : ATTOYOUR AL MAJROUHA  
10:45:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
11:00:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M  
12:00:00 : SERIE : Dima jirane  
12:30:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNE AKHIR TAMANE  
12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR  
13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI  
13:25:00 : FEUILLETON : AL AMANA  
14:15:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH  
14:25:00 : SPORT : RALLYE AICHA DES GAZELLES  
14:30:00 : FEUILLETON : AL IRT  
15:00:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT  
16:25:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M  
17:20:00 : DESSIN ANIME : BERNARD  
17:20:00 : DESSIN ANIME : Mouss & Boubidi  
17:25:00 : DESSIN ANIME : CALIMERO  
17:35:00 : SERIE : MINI-VAR  
17:40:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA  
17:50:00 : MAGAZINE : POP UP  
18:00:00 : FEUILLETON : HOURIA  
18:45:00 : MAGAZINE : CAPSULE AHSANE PATISSIER  
18:55:00 : SPORT : RALLYE AICHA DES GAZELLES  
19:05:00 : MAGAZINE : WALIMA M3A HALIMA  
19:10:00 : FEUILLETON : AL WA3D  
20:00:00 : NEWS : INFO SOIR  
20:25:00 : SPORT : QUE DU SPORT  
20:30:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
20:35:00 : NEWS : ECO NEWS  
20:45:00 : NEWS : AL MAS-SAIYA  
21:15:00 : NEWS : ECO NEWS  
21:20:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
21:25:00 : MAGAZINE : MA3A ANNASS  
22:25:00 : MAGAZINE : NASS AL KHIR  
23:25:00 : FEUILLETON : AL AMANA  
00:10:00 : FEUILLETON : AL WA3D  
00:55:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW  
02:10:00 : MAGAZINE : AL KHOBARAE  
03:05:00 : MAGAZINE : POP UP  
03:30:00 : MINI-SERIE : Tamazzouq  
04:40:00 : FEUILLETON : HOURIA



07:00 : Matinales Infos  
11:05 : Questions ÉCO  
11:30 : On s'dit tout  
12:00 : Midi Infos  
13:30 : Croissance Verte  
14:00 : Midi Infos  
15:30 : Questions ÉCO  
16:00 : Midi Infos  
16:30 : On s'dit tout  
17:00 : Midi Infos  
17:30 : Hebdo-Santé  
18:00 : Soir Infos  
18:30 : On s'dit tout  
19:00 : Soir Infos  
19:30 : Questions ÉCO  
20:00 : Soir Infos  
21:35 : Croissance Verte  
22:00 : Soir Infos  
22:30 : L'CLUB  
23:00 : Soir Infos



06h30 : Tffou  
09h15 : Téléshopping  
09h55 : Familles nombreuses  
10h30 : Amour, gloire et beauté : Série  
11h00 : Les feux de l'amour : Série  
11h50 : Les 12 coups de midi  
13h00 : Journal  
13h55 : Sugar baby malgré moi : Téléfilm  
15h25 : Piégée par mon sugar daddy : Téléfilm  
15h25 : Familles nombreuses : la vie en XXL divertissement  
18h30 : Ici tout commence : Série  
19h10 : Demain nous appartient : Série  
18h55 : Météo  
19h00 : Journal  
20h55 : C'est Canteloup  
21h10 : Safe : Série  
22h55 : Safe : Série  
01h35 : Esprits criminels : Série  
03h10 : Programmes de la nuit



06h00 : Le 6h info  
06h30 : Télématin  
09h30 : La maison des Maternelles  
10h45 : Tout le monde veut prendre sa place  
11h20 : Chacun son tour : Jeu



11h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu  
13h00 : Journal  
13h55 : Ca commence aujourd'hui : Magazine  
15h05 : Affaire conclue : Magazine  
18h40 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu  
20h45 : N'oubliez pas les paroles : Jeu  
19h50 : Météo  
20h00 : Journal  
20h45 : Un si grand soleil : Série  
22h15 : Envoyé spécial : Magazine  
23h00 : Complément d'enquête : Magazine  
00h15 : Nous, les Européens  
23h50 : 13h15 le dimanche  
02h20 : Ca commence aujourd'hui  
03h20 : Affaire conclue  
04h15 : Tout le monde veut prendre sa place



06h00 : M6 music  
06h45 : M6 music kid  
07h10 : M6 boutique kid  
08h50 : M6 boutique  
10h05 : Ca peut vous arriver  
11h30 : Ca peut vous arriver chez vous  
12h30 : L'œil de Philippe Cavri- vière : Divertissement  
12h45 : Le 12.45  
13h35 : Scènes de ménages : Série française  
14h00 : Un jour, un doc : Magazine  
16h55 : Le château de mes rêves : Magazine  
16h55 : La meilleure boulangerie de France : Divertissement  
19h45 : Le 19.45, météo  
20h30 : Scènes de ménages : Série française  
21h10 : Pékin express : Divertissement  
01h40 : Les nuits de M6



19h45 : Arte journal  
20h05 : 28 minutes samedi : Magazine  
20h55 : Manayek : trahison dans la police :



Série  
22h25 : Manayek : trahison dans la police : Série  
00h35 : Le gout de la svane : Documentaire  
01h20 : Brésil et le cas Lula da Silva

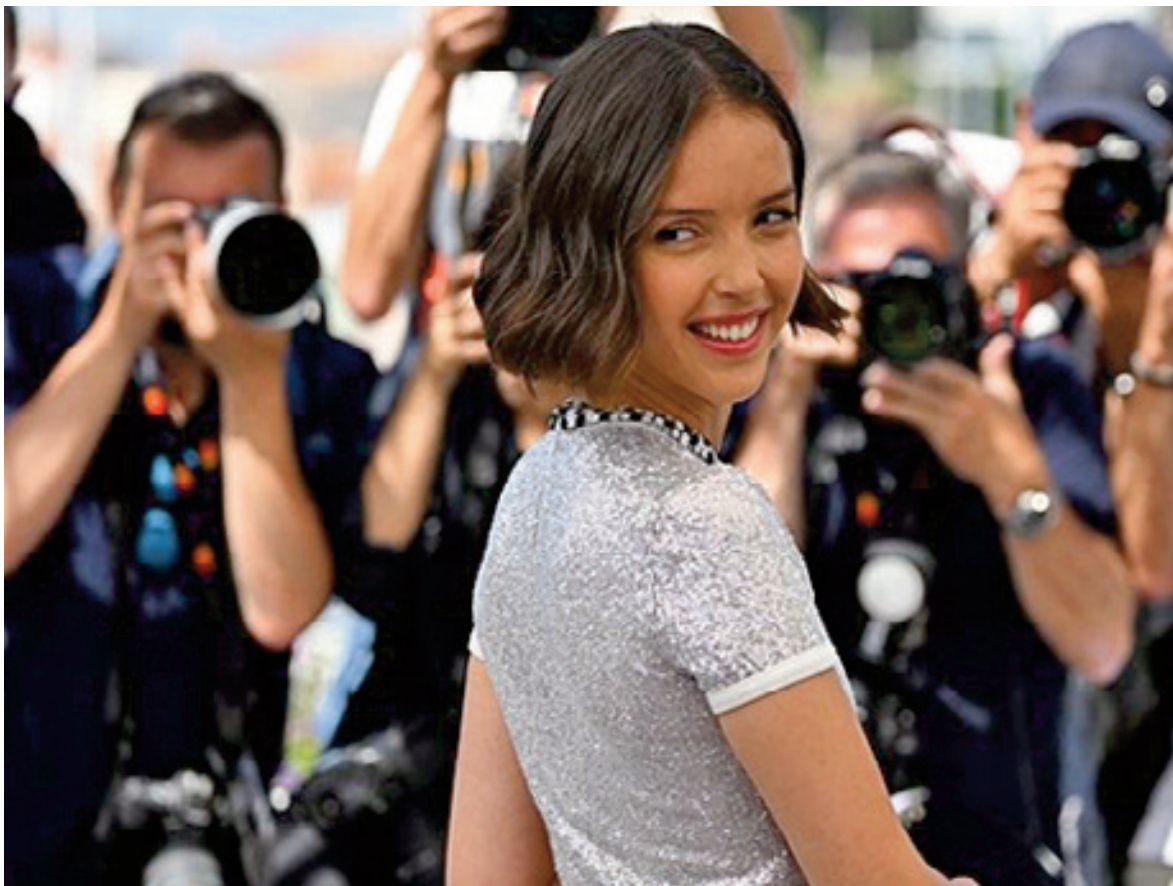


06h00 : Okoo. Dessins animés  
08h30 : Envie dehors  
09h10 : Dans votre région  
10h55 : Outremer le mag  
11h25 : Outremer l'info  
11h50 : Le 12-13  
12h55 : Météo à la carte : Magazine  
13h00 : Le Renard : Série  
15h10 : Cyclisme : Paris-Nice  
17h00 : Slam : Jeu  
17h45 : Questions pour un



champion : Jeu  
18h30 : Le 18-30  
19h00 : Le 19-20  
20h00 : Sauveteurs de saison : Magazine  
20h20 : Samedi d'en rire, la quotidienne  
20h45 : Tout le sport  
21h10 : La malédiction de Provens : Téléfilm  
23h00 : La France en vrai : Magazine  
01h05 : ORTF : Documentaire  
02h50 : Les carnets de Julie  
03h45 : Outremer : story

## Portrait



Lyna Khoudri

## Le cinéma comme instinct

En 2020, elle remportait le César du meilleur espoir féminin, depuis, Lyna Khoudri s'est imposée comme une valeur sûre du cinéma français. Son secret? Un magnétisme à toute épreuve et

un "instinct" dans le choix de ses rôles.

Pour parler à l'actrice de 30 ans, il faut s'armer de patience et ne pas s'y méprendre: si son visage poupon et ses grands yeux en amande donnent l'image d'une jeune femme pas tout à fait sortie de l'adolescence. Il n'en est, en réalité, rien. C'est une femme affirmée, parfois tranchante, que l'AFP rencontre à Paris lors de la promotion du film "Houria" de Mounia Meddour, en salles mercredi. Elle y campe une ballerine algéroise dont le destin bascule après une agression par un islamiste qui se dit repent.

Un film sombre, avec en toile de fond la situation de l'Algérie contemporaine: manque de liberté et de perspectives pour la jeunesse, carcan religieux... mais aussi et surtout la blessure des années de terrorisme (1992-2000). De la noirceur du film se dégage pourtant une certaine lumière. Cette lumière, c'est Lyna Khoudri. "Il était évident que le rôle était pour elle", confie la réalisatrice à l'AFP, qui loue "une certaine présence à l'écran".

Entre la candeur et la force, l'actrice habite l'écran. Une présence saluée en 2017 par le prix de l'interprétation féminine dans la section Orizzonti à la Mostra de Venise, pour son rôle dans

"Les Bienheureux" de Sofia Djama. Depuis, tout le monde se l'arrache, jusqu'à l'Américain Wes Anderson qui lui a confié un rôle dans "The French Dispatch" (2021), où elle a côtoyé Léa Seydoux, Timothée Chalamet ou Tilda Swinton.

L'année 2023 ne fera pas exception. Elle est à l'affiche du film "Les trois mousquetaires", en salles en avril, aux côtés de piliers du cinéma tricolore. Née en Algérie, d'un père journaliste et d'une mère professeur de violon, Lyna Khoudri arrive en France, enfant, alors que l'Algérie sombre dans le chaos de la décennie noire. Elle grandit en banlieue parisienne, passe son bac puis intègre le Théâtre national de Strasbourg, dont elle ne sort pas diplômée, happée par le 7e art.

De son rôle d'orthophoniste dans "Hors normes" d'Olivier Nakache et Eric Toledano à la jeune femme rom qu'elle interprète dans "Gagarine" de Fanny Liatard et Jérémy Trouilh, en passant par le témoin clé qui a permis la capture d'Abdelhamid Abaaoud (chef opérationnel des attentats du 13 novembre 2015) dans "Novembre" de Cédric Jimenez, la comédienne cumule les rôles de personnages pivot. "J'ai besoin de rôles qui font avancer le récit,

sinon je ne vois pas l'intérêt", dit-elle d'une phrase qui tombe comme un couperet. "C'est très instinctif, poursuit-elle, il y a des fois où je sais qu'il faut que j'y aille et, des fois, je ne peux pas dire que le rôle n'est pas beau mais c'est juste que je me vois pas jouer ça". Et de citer le cinéma de John Cassavetes où "l'acteur est au centre".

Quel avenir s'imaginer-t-elle? "Ce que je veux, c'est faire des choses que je n'ai jamais faites, qui vont me faire peur et où je vais me dire +tiens, comment je vais faire ça?+", affirme-t-elle. Comme en février, lorsqu'elle monte seule sur la scène des Bouffes du Nord à Paris dans la peau d'une jeune femme en colère, dans un texte écrit pour elle par Pascal Rambert. "J'aimais le texte, j'aimais le personnage, j'aimais ce que ça défendait et j'aimais le challenge de rester une heure toute seule sur scène", se remémore-t-elle.

Si les sollicitations ne manquent pas, l'actrice assure "avoir très envie de raconter d'où je viens". "A part +Gagarine+, tout ce que j'ai lu ou touché du doigt, ça n'était pas au bon endroit. Pas au bon endroit parce qu'il y a encore une espèce de fantasma autour de la banlieue et de l'homme et la femme arabes".

“

Entre la candeur et la force, l'actrice habite l'écran

# Sport

Premier League

## City maintient la pression sur Arsenal Liverpool laisse filer Tottenham



Longtemps tenu en échec à Crystal Palace, Manchester City a fini par s'imposer (1-0) grâce au 34ème but de Erling Haaland toutes compétitions confondues, samedi lors de la 27ème journée du championnat d'Angleterre.

L'inconstant Liverpool s'est piteusement incliné chez la lanterne rouge Bournemouth (1-0), ce qui profite à Tottenham, victorieux (3-1) de Nottingham, dans la course à une qualification directe en Ligue des champions. Peu inspirés offensivement face à des Eagles bien regroupés, les Citizens ont dû attendre le dernier quart d'heure pour sécuriser leurs trois points à Selhurst Park, après une semelle traînante de Olise sur le pied de Gündogan, puis un penalty transformé par le colosse norvégien (1-0, 78e).

S'ils n'avaient absolument jamais été mis en danger depuis le début du match par une formation de Crystal Palace qui n'a pas cadré un seul tir depuis près de cinq heures, les hommes de Pep Guardiola ne s'étaient pas

non plus créés énormément d'occasions, en dehors d'une frappe de Haaland au-dessus (28e), d'un coup franc puissant de Foden repoussé par Guaita (58e) et d'une belle action individuelle de Julian Alvarez conclue par une frappe trop enlevée, juste après son entrée en jeu (60e).

Le champion en titre n'a pas brillé mais continue de mettre la pression sur son rival Arsenal, qui devait essayer de reprendre cinq points d'avance hier à Fulham.

Les joueurs de Jürgen Klopp réalisent décidément une saison déconcertante. La victoire époustouflante obtenue contre Manchester United (7-0) dimanche dernier pouvait ainsi laisser penser que ce déplacement à Bournemouth, dernier du classement et battu 9-0 en août dernier, ne serait qu'une formalité.

Les Reds sont au contraire complètement passés à côté de leur sujet, à l'image de ce penalty raté de Mohamed Salah en seconde période, qui a vu le ballon passer à un

mètre de la cage de Neto. Ils ont pourtant eu le temps de réagir après avoir encaissé un but de Philip Billing dès la 28e minute. "Nous n'avons jamais vraiment été dans le match", a reconnu Jürgen Klopp au micro de BT Sport.

"En venant ici, nous savions que Bournemouth se battait pour rester dans l'élite. Leurs résultats n'étaient pas favorables ces derniers mois mais les performances étaient bonnes et aujourd'hui ils méritent les trois points, c'est un fait." Alors qu'ils semblaient en passe de se mêler à la lutte pour la quatrième place qualificative pour la prochaine C1, les vice-champions d'Europe 2022, actuels cinquièmes du classement, perdent du terrain sur leurs deux principaux rivaux, Newcastle, qui compte un point de retard et trois matches de plus à jouer, et Tottenham, qui compte six points d'avance avec un match en moins à jouer.

Trois jours après avoir été éliminés de la Ligue des champions par le Milan AC (1-0 en score cumulé), les Spurs ont justement consolé leur public avec une victoire facile contre Nottingham Forest (3-1). Les Londoniens restaient sur trois matches sans marquer à Sheffield United en FA Cup (1-0), à Wolverhampton (1-0) et devant Milan (0-0).

Un doublé de Harry Kane (19e, 35e sur penalty), un but de Son Heung-min (62e) et le rôle prépondérant de Richarlison à chaque fois ont permis aux joueurs d'Antonio Conte de se remettre dans le sens de la marche. A noter également la victoire de Chelsea à Leicester (3-1), quatre jours après une probante qualification pour les quarts de finale de Ligue des champions obtenue contre le Borussia Dortmund (2-0). Les buts ont été marqués par Chilwell (11e), Havertz (45+6) et Kovacic (78e). Daka a brièvement égalisé (39e). Cette victoire laisse toutefois les Blues en dixième position, avec 11 points de retard sur Tottenham.

Ligue 1

## Après la désillusion, le PSG regarde vers le titre

Le Paris Saint-Germain, qui se devait de réagir après son élimination mercredi en Ligue des champions, s'est péniblement imposé 2 buts à 1 samedi chez le mal classé Brest (15e) avec un but de Kylian Mbappé en fin de match (90e), lors de la 27e journée de Ligue 1. Bien loin de l'ambiance électrique de l'Allianz Arena, les Parisiens ont essayé de redonner un peu de saveur à leur fin de saison dans un stade Francis-Le Blé plein pour ses 100 ans. Mais cela a été difficile, tant les Parisiens ont manqué de justesse et d'engagement.

Et comme d'habitude, ils ont dû compter sur un exploit individuel de Mbappé, capitaine en l'absence de Marquinhos, en toute fin de match. Dans le temps additionnel, sur une contre-attaque, Lionel Messi a donné très rapidement à Mbappé, qui n'était pas hors-jeu et a marqué dans le but vide après avoir éliminé le gardien. Avec ce 19e but de la saison en championnat, Mbappé a rejoint en tête du classement des buteurs le Lillois Jonathan David, auteur d'un triplé vendredi contre Lyon (3-3).

Avec cette victoire contre le 15e de Ligue 1, en lutte pour le maintien, le PSG prend 11 points d'avance sur Marseille (2e) qui devait recevoir Strasbourg hier. Mais ce onzième sacre en L1 qui se profile gommara-t-il toute la lassitude des Parisiens face à une saison encore une fois ratée, après l'élimination contre le Bayern Munich (2-0, 1-0 à l'aller) en huitième de finale de C1, qui fait suite à celle en Coupe de France à Marseille (2-1) il y a un mois? Très loin des ambitions de QSI (Qatar Sports Investments) qui parle de gagner la Ligue des champions depuis son arrivée en 2011.

Mais contrairement à l'année dernière, les Parisiens ont été soutenus tout au long du match par les 600 supporters qui ont fait le déplacement à Brest. De guerre lasse, les Parisiens, pas très tranchants, ont tout de même repris un peu de couleurs contre des Brestois qui n'ont jamais gagné deux matches de suite cette saison. Ils avaient gagné à Strasbourg le week-end dernier (1-0). Titularisé au milieu à la place de Vitinha, l'Espagnol Carlos Soler a su profiter d'une lourde frappe de Mbappé de 30 mètres, mal captée par le gardien brestois et renvoyée dans les pieds de l'Espagnol, qui a ajusté et marqué sous la barre (37e). Mais les largesses défensives de Paris lui ont été fatales quelques minutes avant la mi-temps avec l'égalisation de Franck Honorat qui a trompé Donnarumma d'une frappe puissante (43e) après avoir résisté au retour de Sergio Ramos et Timothée Pembélé.

Privé de Marquinhos, de Mukiele, de Kimpembe, et Bitshiabu blessés, et d'Hakimi, touché à un muscle, l'entraîneur parisien a dû renoncer à la défense à trois qu'il utilise depuis plusieurs semaines pour repasser à quatre derrière. A la suite du but breton, le Kop brestois a craqué de nombreux fumigènes, provoquant l'interruption du match pendant quelques minutes, juste avant la pause.

En seconde période, les Brestois ont été sauvés à plusieurs reprises par des interventions de Bizot, sur une frappe de Messi (65e), puis sur une occasion de Mendes après une belle incursion dans la surface (70e), mais aussi sur une autre de Mbappé (74e). Il ne pouvait pas faire grand-chose sur le but de l'attaquant français.

Démobilisés après le nouvel échec européen ou empruntés physiquement? Messi, quasi transparent quand il n'était pas imprécis et Mbappé, en manque de réussite, ont semblé assez peu impliqués dans le jeu, encore moins en défense. Juste avant son but, Mbappé a même failli prendre un carton rouge, après avoir fauché Belkebla avant de faire un petit geste d'humeur.

Serie A

## Naples fonce vers le scudetto dans le sillage de Kvaratskhelia

Impitoyable! Naples continue de marcher sur la Serie A avec une nouvelle victoire sans discussions contre l'Atalanta Bergame (2-0), samedi, qui lui offre dix-huit points d'avance à douze journées du terme.

Dans le sillage de son perce-muraille Khvicha Kvaratskhelia, qui a débouqué la rencontre d'une frappe sous la barre après une double feinte de tir (60e), le Napoli n'a pas laissé place au doute après le revers contre la Lazio Rome (1-0) et continue de sprinter vers un premier scudetto depuis ceux de l'époque Maradona, en 1987 et 1990. Naples porte son incroyable avance à dix-huit points sur l'Inter Milan (2e), surprise vendredi par la Spezia (2-1).

Les Nerazzurri restent deuxièmes en dépit de leur revers, après le 0-0 de la Lazio Rome (3e) à Bologne samedi soir, mais n'ont plus vraiment l'espoir d'empêcher la grande fête annoncée dans quelques semaines au pied du Vésuve. "Trente-trois ans ont passé depuis le dernier titre, pensez à combien de Napolitains sont né-

depuis, qui n'ont pas connu la joie des scudetti gagnés", a souligné cette semaine le propriétaire du club Aurelio De Laurentiis. "Il pourrait y avoir 2 ou 3 millions de participants à la fête du scudetto", a-t-il jugé devant la presse étrangère.

Ces tifosi savent ce qu'ils doivent à Victor Osimhen, meilleur buteur avec 19 réalisations, mais n'oublieront pas de célébrer la nouvelle idole locale, Kvaratskhelia. Non content d'être le meilleur passeur du championnat (9 assists), l'ailier géorgien de 23 ans a signé son 11e but samedi, un bijou sur une passe décisive du Nigérien, qui n'a cette fois pas marqué malgré un spectaculaire retourné.

Loin de se contenter de gérer, cet impitoyable et offensif Napoli a maintenu la pression après l'ouverture du score et doublé la mise sur corner par Amir Rrahmani (77e), pour assommer une Atalanta impuissante et en panne de confiance (quatre défaites lors des six derniers matches). "L'agressivité pour récupérer les ballons, c'est la clé, pour donner de la force et im-

pliquer les supporters. Reculer pour attendre dans son camp, c'est un football qui ne plait ni à moi ni aux joueurs...", a expliqué sur DAZN Luciano Spalletti, 64 ans, qui sera l'entraîneur le plus âgé jamais sacré en Serie A en cas de titre.

"Quand tu viens à Naples, en connaissant l'histoire de ce club, il faut avoir de l'imagination et savoir que tu viens pour gagner. On veut tous y arriver (au titre, ndr), mais il y a des matches, il va falloir les jouer, et refaire encore toutes ces choses", a-t-il ajouté. A quatre jours de recevoir l'Eintracht Francfort en 1/8 de finale retour de Ligue des champions pour valider l'option prise à l'aller (2-0), la sortie sur blessure du défenseur sud-coréen Kim Min-jae (76e), après une alerte au mollet, pourrait être un sujet d'inquiétude. Mais pas pour ce Napoli sur son nuage: "Il va très bien! Je viens de peine de lui dire: +ne t'invente pas quoi que ce soit, demain tu t'entraînes!", a évacué Spalletti dans un sourire.

Botola Pro D1 "Inwi"

# Le FUS et l'OCK se neutralisent, le MAT et la RSB se quittent dos à dos

La JSS s'incline à domicile face au MCO



Le FUS de Rabat et l'Olympique de Khouribga se sont quittés dos à dos (1-1) à l'occasion de la 20ème journée de la Botola Pro D1, au complexe sportif Prince Héritier Moulay El Hassan de Rabat,

samedi.

Le FUS a débloqué le compteur à la 19e minute avec une réalisation de Nanah. L'Olympique de Khouribga est revenu à la marque à la 84e minute avec un but de Najib

El Moutatani.

Suite à cette rencontre, le FUS occupe la troisième place avec 38 points, alors que Khouribga, 15 points, reste à l'avant-dernière place du classement. Pour le compte de la prochaine journée, la formation rbatic évoluera à l'extérieur face à l'Ittihad de Tanger, alors que l'Olympique de Khouribga jouera à domicile contre le Maghreb de Fès.

Quant au Moghreb de Tétouan (MAT) et la Renaissance de Berkane (RSB), ils n'ont pas réussi à se départager (0-0) au stade Saniat R'mel de Tétouan.

À la suite de ce match, le MAT occupe la 11ème place du classement avec 22 points, tandis que les Berkanis, 29 points, sont sixièmes. Lors de la prochaine journée, la formation de la Colombe blanche se rendra chez le Difaa d'El Jadida, alors que la RSB jouera à domicile face à la Jeunesse sportive Salmi.

Le Mouloudia d'Oujda (MCO) a, pour sa part, battu la Jeunesse sportive Salmi (JSS) par deux buts à zéro vendredi, au stade El Bachir de Mohammedia.

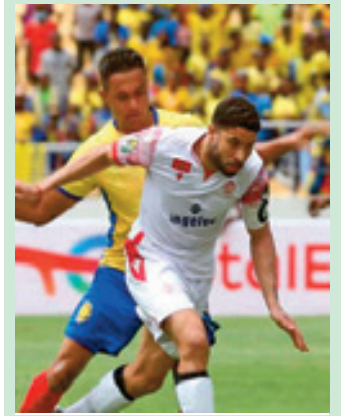
La première réalisation a été inscrite à la 81e minute par Hicham Marchad en faveur de la formation de l'Oriental. Le Mouloudia d'Oujda a ensuite doublé la mise par Paul Bassene à la 90e+7 minute. Suite à cette rencontre, le Mouloudia Oujda occupe la 13ème place avec 20 points, alors que la JSS, 25 points, est neuvième. Lors de la prochaine journée, la Jeunesse sportive Salmi évoluera à l'extérieur contre la Renaissance de Berkane, tandis que le club oujdi jouera à domicile face à l'Olympic de Safi.

Ligue des champions

## Le Wydad de Casablanca, en démonstration à Luanda, fait un grand pas vers les quarts

Le Wydad de Casablanca s'est imposé avec la manière sur la pelouse de Petro Atlético par 2 buts à 0, samedi à Luanda, en match de la quatrième journée du groupe A de la Ligue des champions d'Afrique de football. Les buts de la victoire des Rouges ont été inscrits par Arsène Zola à la 59ème minute et Bouly Junior Sambou (90ème).

Grâce à cette victoire, le Wydad fait un grand pas vers les quarts de finale, tout en confortant sa place de leader de son groupe avec neuf points.



# L'autonomisation et l'inclusion de la femme par le sport en débats à Marrakech



"L'autonomisation et l'inclusion de la femme et de la jeune fille par le sport" est le thème d'un colloque national organisé samedi, à Marrakech, en marge de la 7ème édition du Meeting international de para-athlétisme Moulay El Hassan.

Initiée par la Fédération Royale marocaine des sports pour personnes en situation de handicap (FRMSPSH), à l'occasion de la Journée internationale de la femme (08 mars), cette rencontre vise à élaborer une politique d'équité entre les genres et mobiliser un mouvement collectif dans le sport afin d'éliminer la discrimination à l'égard des femmes et des filles.

Intervenant à cette rencontre, l'inspectrice générale du ministère de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille, Hania Lamrani Alouï, a relevé que le Maroc, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, accorde une attention particulière à la promotion des conditions et droits des personnes en situation de handicap, soulignant que la Constitution du Royaume incite les autorités publiques à élaborer des politiques publiques, per-

mettant à cette catégorie de jouir de tous les droits et libertés et facilitant leur intégration socioéconomique.

Dans ce contexte, elle a mis en exergue la stratégie du ministère de tutelle pour garantir à cette catégorie l'accès à tous les droits, en plus de l'appui des associations de la société civile œuvrant dans le domaine du handicap, passant en revue les programmes sociaux ciblant la femme, notamment la stratégie "Jissr", visant l'amélioration du taux d'employabilité des personnes en situation de handicap, la généralisation de la scolarisation des personnes en situation de handicap issues de milieux en situation de précarité et le renforcement de la prise en charge des enfants sans soutien familial. Et de mettre l'accent sur l'importance de l'intégration par le sport, en tant que levier de l'insertion sociale de cette catégorie.

De son côté, le président de la FRMSPSH, Hamid El Aouni, a noté le grand engouement de cette catégorie notamment les femmes, pour la pratique du sport, grâce aux performances réalisées par les sportifs marocains dans les manifestations sportives internatio-

nales, dont le Meeting international de para-athlétisme Moulay El Hassan.

Dans ce contexte, il a relevé l'importance de la pratique du sport dans le cadre de l'intégration des personnes en situation de handicap, notamment les femmes, soulignant que la fédération aspire à élargir la base des pratiquants et former des sportifs de haut niveau capables de réaliser de grandes performances dans les manifestations sportives internationales.

Placé sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, le 7ème Meeting international de para-athlétisme Moulay El Hassan connaît la participation de 450 athlètes représentant 44 pays africains, européens, asiatiques et d'Amérique. Organisé par la Fédération Royale marocaine des sports pour personnes en situation de handicap en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, ce rendez-vous sportif international, qui figure parmi la série des Grands Prix, sous l'égide de World Para Athletics, est une compétition qualificative au Mondial 2023 et aux Jeux paralympiques Paris 2024.

## Il achète une villa avec son jackpot à la loterie et devient le voisin des stars

Un Américain d'une trentaine d'années a décidé de se faire un « petit » plaisir. Heureux gagnant d'un super jackpot à la loterie, il a empoché deux milliards de dollars. Une somme qu'il a décidé de percevoir sous une forme forfaitaire d'environ 997,6 millions de dollars avant impôts. Son premier gros achat s'est porté sur une maison à Hollywood Hills, rapporte le Los Angeles Times.

Cette maison, mise en vente 29,95 millions de dollars, a finalement été achetée 25,5 millions de dollars. Ce qui représente environ 2,56 % des gains de l'Américain et la vente la plus chère de l'année à Hollywood Hills.

Les nouveaux voisins du milliardaire sont loin d'être inconnus : Ariana Grande ou encore Dakota Johnson, selon le maga-

zine Dirt. Et s'il ne peut profiter que d'un extérieur réduit, car la demeure se trouve à flanc de falaise, le trentenaire aura tout pour s'occuper à l'intérieur. Dans la surface de plus de 1.000 m<sup>2</sup>, cinq chambres et autant de salles de bain, une cuisine extérieure et une piscine à débordement.

Un niveau inférieur dédié aux loisirs offre une salle de sport, une piscine, une cave à vin, une salle de cinéma et un sauna. Il est également possible de profiter d'une terrasse sur le toit et de la superbe vue sur tout Los Angeles. Enfin, deux grands garages permettent d'installer pas moins de sept voitures, ainsi que plusieurs autres véhicules dans la cour.

Son ticket de loterie, l'homme l'avait acheté dans une station-service d'Altadena, une



localité de Los Angeles, en novembre dernier. Il a réussi à trouver les cinq numéros ga-

gnants ainsi que le Powerball. Lors de la réception des gains en février, il n'a pas souhaité

s'exprimer publiquement mais a assuré dans une déclaration être « choqué et ravi ».

## Recettes

### Tarte meringuée au citron



#### Ingrédients :

La pâte  
3 paquets de biscuits à la noix de coco  
½ verre de beurre fondu  
1 sachet de sucre vanillé  
1 jaune d'œuf  
Crème pâtissière  
4 jaunes d'œufs  
1 petit verre de citron

1 boîte de lait concentré sucré (400g)  
La meringue  
4 blancs d'œufs  
1 pincée de sel  
1 sachet de vanille  
1 petit verre de sucre

#### Préparation :

Passer les biscuits au mixeur. Verser dans un récipient et mélanger avec le beurre fondu, le sucre vanillé et le jaune d'œuf.

Verser le mélange dans un moule à tarte et l'étaler sur le fond et sur les bords en tassant avec les bouts des doigts. Réserver au frais.

Pour préparer la crème pâtissière, battre au fouet les jaunes d'œufs, le jus de citron et le lait concentré jusqu'à l'obtention d'une crème onctueuse.

Sortir le moule du réfrigérateur et verser la crème par-dessus.

Préparation de la meringue : faire monter les blancs d'œufs avec une pincée de sel en neige puis ajouter le sucre vanillé et le sucre semoule sans cesser de battre.

Verser la meringue sur la tarte et l'étaler. Cuire dans un four préchauffé à 190 °C environ 25 mn. Laisser refroidir et mettre au frais. Servir froid.

## A New York, un florilège d'appels loufoques aux services "non urgents" de la ville

"Comment cuisiner ma dinde pour Thanksgiving?", "Mon frigo fait trop de bruit": la ville de New York a célébré les 20 ans de son service d'appels "non urgents", le 311, en diffusant ses requêtes les plus loufoques parmi 525 millions de contacts.

Lancé en mars 2003, "NYC311 est devenu une ressource indispensable pour les New-Yorkais, quand ils veulent se plaindre du bruit, signaler un problème de saleté, savoir si le stationnement alterné est en vigueur", a loué Eric Adams, le maire démocrate de la mégapole de plus de huit millions d'habitants.

Pour célébrer ses 20 ans, le service a diffusé une étude résumant en neuf pages les principales statistiques de ce numéro d'appels "non urgents", distinct du 911, celui réservé aux situations les plus graves.

Si les contacts les plus nombreux concernent le stationnement, légal ou illégal, le bruit ou des plaintes à propos du chauffage, la mairie a retenu les 20 demandes les plus insolites. "Un chat est en train de terroriser quelqu'un à travers une porte moustiquaire", signalait-on dans un appel en 2003, ou "combien de temps dure un match de base-ball",

demandait-on en 2008.

En 2022, probablement à l'automne, le 311 a été composé pour demander s'il était possible de "pulvériser un spray sur les arbres pour que les feuilles cessent de tomber". "Pourriez-vous me transférer vers un expert des OVNIS", a-t-on encore demandé en 2023.

